

NUMÉRO  
SPÉCIAL

N° 199 — AVRIL 1961

1 NF

# Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

## TOUS, dimanche 23 avril, à 10 h. 30 au MEMORIAL du MARTYR JUIF

Plus de cent personnalités  
appellent les Parisiens  
à venir en foule demander  
le châtiment d'EICHMANN  
et de tous ses complices

« **S** EIZE ANNEES APRES LA DEFAITE DU NAZISME, CE MOIS D'AVRIL 1961 VOIT S'OUVRIR EN ISRAEL, LE PROCES D'UN DES REPRESENTANTS LES PLUS TYPIQUES DE LA BARBARIE HITLERIENNE : ADOLF EICHMANN, ORGANISATEUR DE L'EXTERMINATION DE PLUSIEURS MILLIONS D'HOMMES, DE FEMMES ET D'ENFANTS. »

Ainsi débute l'appel signé sur l'initiative du M.R.A.P., par plus de cent éminentes personnalités de toutes ten-

dances, parlementaires et écrivains, professeurs et avocats, représentants des grandes organisations d'anciens combattants et de victimes du nazisme.

Cet appel, vous le lirez en page 2 du numéro spécial encarté dans le présent journal, de même que la liste des signataires. Il souligne que le procès de Jérusalem intéresse tous les hommes, et que c'est l'occasion pour tous, mesurant l'ampleur des crimes nazis, d'affirmer qu'ils se souviennent et qu'ils demandent, avec celui d'Eichmann, le châtiment exemplaire de tous les coupables, sans exception.

Répondant à cet appel, les antiracistes viendront en masse, le DIMANCHE MATIN 23 AVRIL A 10 H. 30 devant le MEMORIAL DU MARTYR JUIF, rue Geoffroy l'Asnier, Paris-4<sup>e</sup> (Métro : Hôtel de Ville ou Pont-Marie).

Pour assurer à cette manifestation l'ampleur et le retentissement indispensables, nous invitons nos amis à diffuser les tracts édités par le M.R.A.P., que l'on peut retirer au siège du Mouvement.



Le sourire cruel, l'œil glacé sous la casquette à tête de mort : Adolf Eichmann, organisateur de l'extermination

### Importante réunion du Conseil National du M.R.A.P.

- 14 nouveaux membres au Comité d'Honneur.
- Pierre PARAF, vice-président

Le Conseil National du M.R.A.P. a tenu, le 19 mars, à Paris, dans les nouveaux locaux du Mouvement, une importante réunion, sous la présidence de Pierre Paraf.

#### CONTRE LE NEO-NAZISME

A l'ordre du jour figurait d'abord le procès Eichmann. Après les interventions de nombreux délégués, dont M<sup>rs</sup> Jean Schapira, Armand Dymenstajn et Sarotte, Albert Lévy, Roger Maria, Causier (Saint-Quentin), Guedj (Toulouse), Fridman (Lyon), Mme Marie-Louise Kahn, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., résuma les propositions faites, qui furent approuvées unanimement. Il s'agit essentiellement, pour notre Mouvement, de développer, à l'occasion du procès Eichmann, une puissante campagne à travers la France, pour informer l'opinion de ce que fut le nazisme et des dangers qu'il fait encore courir à l'humanité. Des manifestations diverses en vue de demander le châtiment d'Eichmann et de tous ses complices seront organisées, la plus importante étant le défilé devant le Mémorial du Martyr Juif (dont nous parlons d'autre part).

#### LE DRAME ALGERIEN

En second lieu, le Conseil National a examiné les différents aspects du drame algérien qui concernent la lutte antiraciste. Approuvant l'exposé présenté à ce sujet par M<sup>r</sup> Marcel Manville, il a souligné la nécessité pour le M.R.A.P. de dénoncer avec vigueur les mesures et les conceptions racistes et d'œuvrer à une solution pacifique et démocratique, pour l'amitié entre la France et l'Algérie, aussi bien qu'entre les Algériens d'origines diverses.

(VOIR SUITE EN PAGE 3)

Voir en dernière page  
l'article de  
**Madeleine JACOB**  
envoyée spéciale à Jérusalem

### DANS CE NUMERO :

Nos lecteurs trouveront, ce mois-ci, deux numéros en un.

Dans ce numéro normal, consacré aux divers problèmes de l'actualité, et réduit à quatre pages, est encarté un numéro spécial sur le problème allemand, en rapport avec le procès Eichmann.

Nous espérons que cette initiative sera bien accueillie, et qu'elle incitera nos lecteurs à faire connaître autour d'eux « Droit et Liberté », qui montre ainsi une fois de plus, son aptitude à réunir de brillantes collaborations, au service du combat antiraciste, aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

### ALGERIE

UNE fois encore les antiracistes ont eu le cœur gonflé d'espérance par l'annonce des négociations de Genève. La guerre d'Algérie et ses tragiques séquelles approchent-elles du dénouement ? Nous savons que bien des entraves, des difficultés, des contradictions risquent encore de perpétuer le drame sanglant.

Il nous appartient cependant, dans nos limites, de tout mettre en œuvre pour

que, la paix une fois gagnée, l'Algérie soit une terre de réconciliation et de fraternité trouvées sinon retrouvées.

### PAR Marcel MANVILLE

Notre Mouvement a l'ambition légitime et combien humaine d'être là-bas demain le grand révélateur de la solida-

rité entre toutes les communautés qui doivent coexister. Nous devons le faire en respectant, bien sûr, la souveraineté du gouvernement algérien sans autre prétention que de l'aider dans cette tâche difficile.

Aussi, il nous paraît nécessaire pour l'ensemble de nos amis et pour l'opinion publique de présenter les éléments de ce délicat problème.

Nous avons toujours déclaré que le

(Suite en dernière page.)

## Après le temps du mépris...

## Ce mois-ci...

11 mars. — Deux bataillons de la Bundeswehr arrivent en France, à Mourmelon, avec 19 chars et 300 camions pour de nouvelles manœuvres. Ils sont commandés par le colonel Philipp, qui fut la campagne de France en 1940 comme officier de la Wehrmacht.

● Deux partis néo-nazis de la R.F.A., le Deutsche Partei et le Parti des Réfugiés fusionnent pour former le parti Panallemand.

12-3. — La commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. demande à tous les Etats membres d'observer une « année de l'affranchissement des préjugés et de la discrimination ». Le représentant de la France s'est abstenu dans le vote.

● Karl Chmielewski, ancien chef du camp nazi de Gusen, condamné aux travaux forcés à perpétuité par le tribunal d'Ansbach (R.F.A.).

15-3. — Au cours de la conférence qui se tient à Londres, le gouvernement sud-africain se retire du Commonwealth britannique.

● Manifestations contre la ségrégation raciale dans le sud des Etats-Unis : 175 noirs arrêtés à Louisville (Kentucky), 6 à Rutherfordton (Caroline du Nord) et 5 à Rock-Hill (Caroline du Sud).

● La commission des associations de l'Etat de Virginie (U.S.A.) reconnaît l'existence légale du « Parti nazi américain » fondé par Lincoln Rockwell. But de ce parti : « Porter à la connaissance du public américain les faits tenus secrets concernant la conspiration communiste qui a pour but la destruction de l'Amérique et de la race blanche ».

16-3. — Le Dr Verwoerd, premier ministre sud-africain déclare qu'il renonce à venir à Paris et à Bonn après son départ de Londres.

● August Kolb, ex-commandant du camp nazi de Sachsenhausen, condamné à trois ans de travaux forcés par le tribunal de Nuremberg (R.F.A.).

17-3. — Par 74 voix contre 0 et 9 abstentions (dont la France), l'Assemblée générale des Nations Unies condamne la politique du gouvernement d'Afrique du Sud dans le Sud-Ouest Africain qu'il tend à annexer, alors qu'il s'agit d'un territoire sous tutelle.

20-3. — Le Dr Verwoerd de retour à Johannesburg en état de siège. Echauffourées et arrestations.

21-3. — Les Noirs d'Afrique du Sud observent une journée de deuil pour commémorer les massacres de Sharpeville qui ont fait, l'an dernier, 72 morts.

● Des milliers d'Algériens manifestent à Mostaganem, en faveur du G.P.R.A. et de l'Algérie Algérienne, en dépit des violentes interventions du service d'ordre.

22-3. — Une bombe explose devant la banque Rotschild, à Paris.

● La Cour Suprême des Etats-Unis rejette la requête du Conseil de l'Enseignement de La Nouvelle Orléans, demandant que l'intégration scolaire soit suspendue.

24-3. — Incendie au Palais Bourbon, à la suite d'une explosion. Cent millions de dégâts.

● La police tire sur les grévistes à Lamentin, près de Fort-de-France, à la Martinique : 3 morts et 25 blessés. La grève affecte les coupeurs de canne à sucre et les dockers, qui protestent contre les bas salaires, le chômage et l'insuffisance des allocations familiales.

26-3. — L'Amiral Lopez Alves se rend en Angola, pour « rétablir l'ordre » dans cette colonie portugaise où le mouvement de libération se développe avec rapidité, malgré une féroce répression.

30-3. — Attentat ultra contre le maire d'Evian, qui est tué.

● Les criminels de guerre Ralph Gerretes et Jan Vijk, jugés récemment à Talinn (U.R.S.S.) sont exécutés.

● Neuf étudiants noirs condamnés à Jackson (Mississippi) pour être entrés dans une bibliothèque réservée aux blancs. Devant le tribunal, des manifestants sont dispersés par des agents armés de matraques et aidés par des chiens policiers.

3 avril. — Une bombe explose dans une imprimerie à Marseille.

4-4. — Une bombe explose à la Bourse de Paris, faisant 14 blessés. Quatre autres blessés à la suite d'une explosion dans un hôtel, boulevard de Clichy.

5-4. — Douze soldats portugais tués dans les opérations contre les forces de libération, en Angola.

7-4. — Attentat à Alger contre la villa de M. Coup de Fréjac, directeur de l'Information à la délégation générale.

9-4. — Une bombe explose à Paris devant le siège du M.R.P.

● Le Dr William Fitzjohn, représentant diplomatique de la Sierra Leone se voit refuser l'entrée d'un restaurant près de Washington, parce que noir. Le Département d'Etat lui présente des excuses.

10-4. — Cent Africains arrêtés à Luanda, capitale de l'Angola après diverses attaques contre les forces portugaises dans l'ensemble du pays.

● Par 93 voix contre une (Portugal), la Commission politique de l'O.N.U. condamne le racisme sud-africain.

● Arrivée de 1.200 soldats de la Bundeswehr au camp de Bitche (Moselle) où ils vont faire des manœuvres pendant deux semaines. Nombreuses protestations.

## AFRIQUE DU SUD

## ● Verwoerd n'est pas venu...

Ainsi, le Dr Verwoerd n'est pas venu à Paris. L'annonce du voyage officiel que devait effectuer en France le premier ministre de l'Afrique du Sud avait suscité, parmi les antiracistes, une vive émotion, dont le M.R.A.P. s'était fait l'écho dans une lettre au Président de la République (voir notre dernier numéro).

Mais, la conférence du Commonwealth, à laquelle il participait à Londres, ayant condamné l'apartheid, Verwoerd prit la décision historique de quitter le Commonwealth, et il dut rentrer précipitamment à Johannesburg.

C'est un nouveau pas, peut-être décisif, dans la mise au ban des Nations de l'Union Sud-Africaine, le seul pays au monde où le racisme est inscrit dans la Constitution et affirmé comme règle de gouvernement.

Le gouvernement français, qui se préparait à recevoir le Dr Verwoerd, a-t-il l'intention d'agir, avec les autres pays, pour qu'il soit mis fin à ce scandale ?

Depuis des années, son représentant aux Nations Unies s'abstenait dans les votes condamnant le racisme sud-africain, affirmant qu'il s'agissait d'une affaire purement intérieure. On a renoncé à cette objection, cette année, par suite de l'impression défavorable causée dans l'opinion par cette attitude — que nous avons toujours dénoncée — et la France se trouve parmi les 93 pays qui ont adoptée la résolution de la Commission Politique de l'O.N.U., le 10 avril. Le Portugal s'est trouvé seul à voter contre ce texte, l'Afrique du Sud n'ayant pas participé au vote.

Précisons toutefois que, si le délégué français a voté, finalement, l'ensemble du texte, il s'était abstenu dans le vote sur le paragraphe invitant les pays membres de l'O.N.U. à prendre « des mesures individuelles et collectives contre l'Afrique du Sud ».

On souhaiterait un position sans équivoque. Et l'on peut regretter que, deux jours à peine après le débat de l'O.N.U., on ait annoncé la conclusion d'un accord commercial par lequel des hélicoptères français seront livrés à l'Union Sud-Africaine. Sans doute pour mener plus efficacement la répression contre le peuple noir.

## POSITIONS

## ● Une déclaration de M. Maurice THOREZ

Le journal yiddish la « Naïe Presse » (Presse Nouvelle) a publié, le 25 mars, une déclaration de M. Maurice Thorez sur l'antisémitisme. Nous en donnons ci-dessous des extraits :

« Le Parti Communiste Français a toujours combattu l'antisémitisme, cette idéologie bestiale, si étrangère aux traditions révolutionnaires. L'antisémitisme tend à diviser les forces ouvrières et démocratiques et à détourner les exploités de la lutte contre leur ennemi véritable : l'oligarchie financière.

« Comme toutes les formes de racisme, l'antisémitisme est une arme de la réaction extrême. A notre époque, où s'approfondit la crise générale du capitalisme, le pays de l'impérialisme le plus puissant, les Etats-Unis, est aussi celui de la ségrégation raciale, ne le disputant qu'à l'Afrique du Sud pour le traitement discriminatoire réservé à des millions d'hommes.

« Dans le cadre du Pacte atlantique, les Etats-Unis, soutenus par de Gaulle, ont fait de l'Allemagne de l'Ouest leur premier allié en Europe continentale. Dans l'Etat de Bonn, la pratique de l'antisémitisme n'est pas le fait de quelques-uns. C'est une politique dont se servent les mêmes monopoles qui ont hissé Hitler au pouvoir et qui ont restauré leur domination (...).

« L'impérialisme français a vainement cherché à s'opposer par la force aux irrésistibles aspirations des peuples hier dominés. La diffusion du poison chauvin va de pair avec les aventures colonialistes. Le pouvoir personnel, instrument des monopoles, favorise objectivement le racisme et l'antisémitisme. Il assure l'impunité aux ultras et aux organisateurs de « ratonnades ». Il réserve ses coups aux partisans de la paix promoteurs de l'amitié entre les peuples. (...)

« Le socialisme est par nature étranger à toute oppression nationale. L'Union Soviétique, famille fraternelle de peuples égaux en droits, a été bâtie sur les ruines de cette « prison des peuples » qu'était l'empire des tsars. Le pouvoir sovié-

tique a mis fin à jamais aux ghettos, aux misères séculaires des juifs. Avec le socialisme cesse l'exploitation de l'homme par l'homme.

« C'est seulement en Union Soviétique et dans les autres pays socialistes que toute propagande raciste est considérée comme un crime contre le peuple entier et réprimée comme telle. » (...)

## FASCISME

## ● A Toulouse

Les éléments racistes et fascistes continuent à faire parler d'eux à Toulouse.

Le 23 mars, de nouvelles agressions ont eu lieu contre des étudiants africains, de la part d'un groupe armé de matraques, d'un ceinturon et d'un poignard.

Le 9 avril, c'était un étudiant « européen » d'Algérie qui dirigeait volontairement sa voiture contre un travailleur musulman, Boufelda Liman, 34 ans, sur la place du Parlement.

Signalons enfin les violences subies par M. Georges Montaron, directeur de « Témoignage Chrétien », attaqué par un commando fasciste alors qu'il participait à un diner-débat.

« Je suis certain que la police toulousaine connaît la plupart de mes agresseurs », a déclaré M. Montaron.

Le M.R.A.P., en exprimant sa solida-

rité à tous ceux qui ont été victimes de ces agissements criminels, demande que des mesures énergiques soient prises, à Toulouse, contre les groupes « ultras ».

## CONNAITRE

## ● Les Gitans

C'est un spectacle inusité — et même sans précédent — qu'ont pu voir les promeneurs du quartier de l'Etoile, le 28 mars en fin s'après-midi : gerbes et drapeaux en tête, un cortège de Gitans — femmes en longues robes, hommes en chemises colorées, aux manches bouffantes — allaient fleurir la tombe du Soldat Inconnu.

Les Gitans ? qui connaît ce peuple errant et solitaire autrement qu'à travers les idées reçues, qui sont pour la plupart des calomnies ? Sait-on qu'ils sont 120.000 en France — dont une proportion notable vit en sédentaires — et 6.200.000 dans le monde ? Sait-on que les Gitans ont combattu courageusement, pendant la dernière guerre, contre le nazisme, et que 3.500.000 d'entre eux ont été envoyés par Eichmann dans les fours crématoires ?

Aussi, est-ce une heureuse initiative, de la part de leur Roi, Vaïda Voïvod III, que d'avoir apporté ces informations, au cours d'une conférence de presse, aussitôt après la cérémonie. L'étiquette habituelle aux réceptions royales n'était certes pas respectée, mais c'était tant mieux, et la rencontre y gagnait en cordialité vraie. Car nul souverain sans doute ne parle avec plus de conviction de la liberté.

« Nous ne croyons pas, dit-il, aux frontières, même « naturelles », qui limitent les nations et justifient les violences. Nous préférons apprendre à nos enfants que le ciel est notre tente et la terre notre foyer. Elle nous est chère et nous aimons la parcourir en tous sens. La terre appartient à Dieu, et les hommes sont faits pour y vivre en bonne entente. »

Le drapeau gitan, précisait-il, est bleu comme le cosmos et vert comme la joie.

Mais les réalités de la vie ont amené les Gitans à s'organiser. Ils viennent de fonder une Organisation Nationale Gitane, qui se propose de défendre leurs métiers artisanaux (étameurs, chaudronniers, vanniers, forgerons, orfèvres) et d'obtenir de l'O.N.U. un statut les protégeant de l'arbitraire.

## Encore des croix gammées !

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que des croix gammées ont été inscrites sur plusieurs magasins de Surenne, de Saintonge et des Filles du Calvaire, à Paris, dans la nuit du 14 au 15 avril.

C'est dans ce même quartier du Marais que, l'an dernier, les barbouilleurs nazis s'étaient manifestés avec le plus d'insistance après le signal parti d'Allemagne occidentale.

Ces nouvelles provocations confirment la nécessité, pour les antiracistes, d'être vigilants et d'exiger des pouvoirs publics des mesures efficaces contre les groupes (bien connus) qui s'en rendent coupables.

## FABRICANTS DE BONNETERIE !

Pour vos fils classiques et fantaisie :

(laine et angora — cachemire — poils de chameaux — shetland pur importé d'Angleterre)

Et pour vos travaux à façon :

(bobinage — traitement et adoucissement — foulonnage — dévidage — fluffage)

Un seul spécialiste

VALMY-TEXTILES

(VALTEX)

93, Quai de Valmy — PARIS-10<sup>e</sup>

Tél. : COMbat 94-73 - NORd 32-80 - MAIllot 03-65

Dépositaire des Ets DELMASURE (laine peignée 2/28, 1/28, 1/40)

MARAVAL (cardé 1/8, 1/12, 1/14)

## ATTENTION !

Pour 260 NF

(le reste payable en 6, 9 ou 12 mois)

Vous pouvez faire un

VOYAGE EN ISRAEL

avec le nouveau bateau « MOLEDET »

le plus moderne de la compagnie israélienne ZIM

Le nombre des places étant limité, inscrivez-vous sans attendre au bureau de voyages bien connu :

Office de Voyages Lafayette

18, rue Bleue, Paris-9<sup>e</sup> — (Métro Cadet) — PRO 96-52, TAI 68-23

Prix spéciaux pour départs en groupes organisés par les Sociétés

Billets S.N.C.F., bateaux, avions pour le monde entier

Voyages spéciaux par avions « El Al », « Boeing » et « Britannia »

## Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

# AVANT-PROPOS

**T**OUT le monde, en ce début de procès, parle d'Eichmann. La presse « sérieuse » étudie le cas en droit pénal. La presse à grand tirage décrit l'atmosphère de la ville, l'agencement du tribunal, la vie et les tribulations de l'accusé. Quant aux périodiques à sensation, ils traitent l'homme en vedette : photos, mémoires, états d'âme : Eichmann, ce printemps, se vend mieux que Soraya.

Notre optique n'est aucune de celles-ci. Le roman d'Eichmann ne nous intéresse pas et, sur le plan judiciaire, nous ne sommes amateurs ni de problèmes techniques, ni d'émotions d'audience. Eichmann, pour nous, se borne à faire partie d'une équation dont le deuxième terme se chiffre à plus de 5 millions de morts. Autant dire qu'il n'a pas valeur d'individu, mais qu'il incarne une politique, une idéologie. Connaître et faire connaître ce système, voilà notre propos.

Si étrange, en effet, que cela puisse paraître, le racisme nazi, seize ans après sa chute officielle, est déjà (ou encore) mal connu. Les jeunes surtout l'ignorent. La plupart, pour ne l'avoir, avant 45, pas consciemment vécu. Aussi, parce qu'une certaine propagande en interprète le rappel comme une atteinte à l'amitié franco-allemande. Enfin, parce que l'Algérie, depuis longtemps déjà, relègue hors de l'actualité tout ce qui ne la concerne pas. Expliquer le nazisme n'est donc pas un luxe.

Luxe d'autant moins grand que le drame dure toujours. Simplement, au lieu de s'afficher en politique d'Etat, l'hitlérisme se transforme, en Allemagne et ailleurs, en « groupes de pression ». Les antiracistes, à cet égard, aimeraient savoir, par exemple, de quelles complicités Eichmann a joui pendant quinze ans — pourquoi les anciens Waffen SS sont constitués en association fédérale reconnue par Bonn d'utilité publique — s'il est exact que Globke figurait sur la liste américaine des criminels de guerre — comment les croix gammées devinrent une vague mondiale en 59-60 — quel rôle jouent au Caire les SS Gleim et Moser — pourquoi, à Paris puis à Londres, la police tolère des congrès nazis (1).

Des hommes et des femmes, de formations et de tendances diverses, dont un Allemand, ont accepté de prendre part à un essai de clarification. Ce numéro spécial est né de leur accord. Certes, chacun d'entre eux garde son langage et ses opinions propres : sinon, nous ne serions pas le M.R.A.P. Mais leurs buts sont communs.

Le premier est de faire le point : car, si en 1961, un certain nazisme vit, le procès de Jérusalem n'est pas le simple épilogue de ceux de Nuremberg : c'est un signal d'alarme.

Le second est de ne pas se contenter d'informer : antiracistes, c'est-à-dire militants, nous écrivons en vue de l'action.

Le troisième tient à ce que la lutte antinazie soit une étape sur la voie de la réconciliation entre Allemagne et France. Réconciliation véritable cette fois, dans la mesure où, de part et d'autre, on saurait que l'on ne parle qu'à des démocrates et, singulièrement du côté français,

par  
**Jean SCHAPIRA**

(SUITE PAGE 2.)

## Sommaire

- 1919-1939, par Madeleine REBERIOUX (page 3).
- Adolf Eichmann et la « solution finale », par Albert LEVY (page 4).
- L'idéologie national-socialiste, par Robert MERLE (page 6).
- Les procès de Nuremberg, par Olga WORMSER (page 7).
- L'éducation de la jeunesse allemande, par Léo MONBOUYRAN (page 8).
- L'Allemagne et les Juifs, par le Dr ROSSAINT (page 9).
- Les conquérants, par Gilbert BADIA (page 10).
- Les relations franco-allemandes depuis 1945, par Jacques MADAULE (page 11).
- Pour une réconciliation franco-allemande, par VERCORS (page 12).
- Depuis douze ans..., par Charles PALANT (p. 12).



L'ALLEMAGNE D'EICHMANN...  
Débarquement des wagons à bestiaux lors de l'arrivée  
au camp d'Auschwitz



... L'AUTRE ALLEMAGNE  
Goethe, portrait à la rose

## PARIS se souvient et demande JUSTICE !

Plus de cent personnalités  
appellent à une grande manifestation

le dimanche 23 avril, à 20 h. 30  
DEVANT LE MEMORIAL DU MARTYR JUIF

(Voir nos informations page 2.)

que nos interlocuteurs ne sont ni des bourreaux, ni des revanchards. Ce n'est pas le hasard qui, dans notre sommaire, donne là-dessus, pour finir, la parole à Vercors.

**C**ET avant-propos serait superflu si, des articles qu'il préface, je ne m'efforçais d'extraire quelques enseignements de valeur permanente. Ces enseignements, je les vois de deux sortes. Je voudrais, d'une part, montrer que l'analyse du nazisme est fertile en avertissements pour la vigilance antiraciste en général. Je voudrais, d'autre part, dégager le sens réel de notre lutte pour la dénazification.

Le monde est plein de racismes. Mais, parmi eux, le nazisme occupe une place à part. Doté d'une chartre, mis scientifiquement en œuvre à l'échelle d'un continent

par un appareil spécialisé, il possède, par rapport aux formes inachevées ou équivoques du racisme, un caractère monumental et, si je puis dire, classique qui donne à son étude une vertu instructive. On peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que, pour notre génération, la connaissance du nazisme est une matière de base de l'éducation antiraciste.

Or, le nazisme illustre de façon frappante deux constatations :

1° **Il existe une logique du racisme.** — Sans doute, fonction de circonstances variables, cette logique ne se déroule pas uniformément partout. Mais le schéma suivant est toujours en germe : le préjugé racial, quelle qu'en soit la source, se mue en position de principe ;

la position de principe engendre la discrimination légale ; la discrimination légale excuse les sévices ; les sévices, de proche en proche, mènent à l'extermination, totale ou partielle.

Le racisme nazi a suivi ce parcours, et, avec lui, Eichmann et sa section IV B 4 : jusqu'en 1939, l'objectif est d'expulser et de spolier les Juifs ; de 1939 à juillet 41, la persécution se fait collective, concentrationnaire et meurtrière ; le 31 juillet 1941, Goering prescrit le génocide.

2° **Il existe une unité du racisme.** — Ce qui signifie deux choses.

En premier lieu, que le dogme de la supériorité raciale ne se fractionne pas. Exemple nazi : la primauté biologique germanique a conduit au massacre des Juifs, mais à celui des Tziganes aussi, et de collectivités slaves entières. Quant aux Latins, dans une Europe germanisée, ils eussent été les valets. Et, peut-être, se souvient-on des sophismes auxquels Rosenberg et consorts devaient se livrer pour établir, à l'époque du pacte anti-komintern, que, dans la hiérarchie des races, un Japonais vaut un Allemand (2).

L'unité du racisme implique en second lieu que, nulle part au monde, il puisse survenir une oppression raciale qui ne nous regarde pas. Générosité humaine mise à part, reconnaître son égal en tout homme, c'est se protéger éventuellement soi-même en défendant l'autre. Le nazisme, ici encore, est une occasion de réfléchir. Je pense à ces périples de Juifs allemands, dont les cargos, refoulés de partout, canonnés dans les eaux palestiniennes, échouaient pour finir à Hambourg. Je pense également à certains Juifs français, morts depuis dans les camps, qui, avant 1940, soucieux de ne pas « réveiller l'affaire Dreyfus », traitaient leurs coreligionnaires fugitifs d'Allemagne en intrus.

**L**ÉÇON essentielle de notre époque, notre devoir est donc d'expliquer le nazisme et d'exiger que les éducateurs l'expliquent. Mais ce n'est pas assez : il faut encore mobiliser contre ses survivances.

Sous l'angle descriptif, les faits sont connus. Un nombre imposant d'ex-nazis tient le haut du pavé en R.F.A. et dispose, dans quelques autres pays, d'un entretien certain (3). Sous l'angle explicatif, par contre, l'analyse est trop souvent elliptique ou partisane. Pour l'Allemagne, deux facteurs dominants se combinent à mon sens et, puisqu'Eichmann il y a, c'est en partant de ses dires que je les soulignerai.

En 1946, devant un tribunal U.S., Wisliceny, adjoint d'Eichmann, déclara tenir de son patron qu'en cas de défaite allemande celui-ci avait eu l'intention de prendre le maquis « en attendant l'explication finale entre l'Est et l'Ouest ». En quoi, même s'il ne put exécuter son dessein, Eichmann se montra bon prophète pour les nazis en général. Car ils sont la vieille garde de l'antisoviétisme. A ce titre, après la phase historiquement nécessaire d'effacement, ils forment aujourd'hui une élite énergique au service de l'irréductibilité de Bonn (4). Elite turbulente et gênante parfois : ce sont les « ultras » d'outre-Rhin. Mais si, vraisemblablement, le Chancelier n'apprécie guère, par exemple, la campagne de crois gammées, on conçoit mal, de son point de vue, qu'il commette l'erreur de se couper d'une aile aussi combattive : ne l'a-t-il pas innocentié en bloc lorsqu'au début de 1960 il imputa les inscriptions et le vandalisme antijuifs à quelques voyous isolés et à quelques psychopathes ?

D'autres propos d'Eichmann sont significatifs. L'hebdomadaire américain « Life » a publié, après sa capture, les confidences qu'il fit, plusieurs années auparavant, à un journaliste de Buenos-Aires. Or, parlant de l'extermination des Juifs il dit : « J'ai exécuté les ordres. Il serait aussi absurde de me rendre responsable de toute la solution finale du problème juif que de rejeter

cette responsabilité sur le directeur des chemins de fer qui servaient au transport des Juifs » (5). Le génocide considéré comme acte administratif — la conception peut passer pour un système de défense. On aurait tort, je crois, de l'envisager ainsi. Eichmann ne fait qu'appliquer à une hypothèse extrême — son propre cas — une thèse couramment admise en Allemagne à l'appui de l'impunité nazie : on ne châtie pas des fonctionnaires : ils ont obéi au Führer, ils obéissent au Chancelier : c'est tout un, puisqu'en tout cas ils servent l'Etat allemand. Pas de complexe de culpabilité : voilà l'objectif (6).

Notre objectif, à nous, est de dénazifier. Mais il convient d'en expliquer le sens, tant, de l'autre côté de la barrière, on le falsifie :

1° A l'inverse de ce qui, d'ailleurs, serait naturel, les victimes du nazisme, les anciens résistants, les antinazis ont peu de goût pour la vengeance. Sauf dans un petit nombre de cas, style Eichmann, la sanction n'est pas notre fort. Que d'ex-nazis soient chefs de bureau ou directeurs de banque — nous n'y verrions aucun mal, si leur fonction ne leur permet pas de nuire encore.

2° D'autre part, à nos yeux, la dénazification n'a rien d'une « capitis deminutio ». Vouloir que l'Allemagne extirpe le nazisme, c'est lui demander un alignement sur les démocraties — mais un alignement à égalité, sa souveraineté restant entière, y compris diplomatique. En particulier — cela doit être dit — parler de dénazification, ce n'est prendre position ni sur l'O.T.A.N., ni sur la C.E.E.

3° Cernée de la sorte, notre exigence prend sa vraie signification. Ce que nous voulons, c'est ôter aux nazis toute chance de faire courir à l'homme de nouveaux risques. Or, aujourd'hui, ces risques sont au moins deux. Le premier est un risque de guerre : il suffit aux nazis, ou aux militaires inspirés du même esprit de reconquête, de susciter, à l'Est, un incident de frontière pour déclencher, par le jeu des alliances, le conflit atomique. Le deuxième est un risque d'empoisonnement politique : tout groupe nazi essaime sa doctrine — que ce soit en Allemagne, en Suède, en Argentine, en Egypte ou en France : un catalogue de presse en convainc mieux que tout (7). L'antiracisme, s'il est conséquent, doit relever le défi.

**T**ELLE est, au seuil de ce travail collectif, la synthèse des préoccupations qui l'animent. Comme toute synthèse, elle a le défaut de plafonner. Mais ce défaut n'est pas sans remède, puisque, sur chaque aspect du problème, ce recueil vous apporte, article par article, des explications, des arguments et des enseignements circonstanciés.

Jean SCHAPIRA.

(1) Sur la renaissance du nazisme : précisions et références dans « The German Dilemma », édité par le C.M.J., 1959. « Résistance Unie », organe de la F.I.R., janvier 1960, « Droit et Liberté », numéros 195 (articles de Lentin et de Schapira) et 196 (article de Schapira).

(2) Le Japonais a une âme aryenne dans un corps jaune ; « Les dirigeants japonais offrent les mêmes garanties biologiques que les dirigeants allemands ». — V. aussi le manifeste fasciste du 14 juillet 1938 : « Le concept de race en Italie doit être essentiellement italien et avoir une orientation aryo-nordique ».

(3) V. « Résistance Unie », précité. (4) Citations dans « Europe », avril 1961, pp. 49 et ss., reproduisant un article de la revue suisse « Contacts », février-mars 1961. — Notamment : « Le gouvernement fédéral n'a jamais accepté le partage de l'Allemagne... Il a souligné à plusieurs reprises que le Reich allemand continue à exister dans ses frontières de 1937 et que des décisions unilatérales prises dans les années qui ont suivi la débâcle totale ne sont pas reconnues par le peuple allemand » (Bulletin du service de presse et d'information du gouvernement fédéral, Bonn, 1960). — N.B. : ici, on ne parle que des frontières de 1937, mais la « Deutsche Soldaten Zeitung », publiée sous l'égide de la Bundeswehr, réclame également le territoire des Sudètes (ex : n° de nov. 1960, p. 3).

(5) Traduction dans « l'Express », 1<sup>er</sup> décembre 1960.

(6) V. l'article, ci-dessous, de Léo Monbouyran.

(7) Pour la France : « Aspects de la France », « Rivarol », « Jeune Nation », « Défense de l'Occident », etc...

## PARIS se souvient et demande justice

**S**EIZE années après la défaite du nazisme, ce mois d'avril 1961 voit s'ouvrir en Israël le procès d'un des représentants les plus typiques de la barbarie hitlérienne : Adolf EICHMANN, organisateur de l'extermination de plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Le procès d'Adolf Eichmann doit mettre en lumière ce que fut l'entreprise nazie de génocide, dont l'humanité ne triompha que par l'héroïsme et les sacrifices immenses consentis par les peuples, alliés par delà les océans et les continents, comme par delà les régimes et les idéologies.

Le procès d'Adolf Eichmann instruira l'opinion mondiale, et particulièrement les jeunes générations, des crimes inexpiables commis par les hitlériens, animés et fanatisés par l'aberrante théorie raciste.

Le procès d'Adolf Eichmann va révéler — doit révéler — la réalité et l'actualité du danger qui pèse sur la sécurité des peuples et sur la paix, du fait de l'impunité dont jouissent encore de nombreux nazis et leurs complices, trop souvent chargés, en Allemagne et ailleurs, d'importantes responsabilités politiques, administratives et militaires.

**A la mémoire des combattants du front et de la Résistance, tombés dans la lutte contre le nazisme,**

**A la mémoire des six millions de juifs et de tous les martyrs exterminés par les hitlériens,**

**Pour que soient châtiés les criminels impunis à ce jour,**

**Pour que soient bannis à jamais le racisme et l'antisémitisme,**

**Pour que triomphent la fraternité humaine et la paix,**

**Les soussignés appellent les Parisiens à venir défilier silencieusement et se recueillir**

**DIMANCHE 23 AVRIL 1961, A 10 H. 30**  
**devant le Mémorial du Martyr Juif**  
**rue Geoffroi-l'Asnier, Paris-4<sup>e</sup>**

MM. Francisque GAY, ancien vice-président du Conseil ; Paul ANXIONNAZ, Paul BASTID, Pierre COT, A. FORCINAL, François de MENTHON, Marcel PAUL, Jean PIERRE-BLOCH, Henri ULVER, anciens ministres ; Mme Suzanne CREMIEUX, MM. Jacques DUCLOS, Marcel PELLENC, le général PETIT, sénateurs ; Charles DUTHEIL, Victor SABLE, Francis VALS, Pierre ZILLER, députés ; Henry TORRES, ancien sénateur ; Mme Francine LEFEBVRE ; MM. Robert CHAMBEIRON, Pierre DREYFUS SCHMIDT, Jean ODIN, Raymond VALABREGUE, anciens députés ; Clément BAUDOIN, Georges HIRSCH, Dr J.A. HUET, conseillers généraux de la Seine.

MM. Léon LYON-CAEN, président du M.R.A.P., premier président honoraire de la Cour de Cassation ; Henri LAUGIER, ancien secrétaire général adjoint aux Nations-Unies ; Jacques FONLUPT-ESPERABER, conseiller d'Etat honoraire ; Robert ATTULY, conseiller honoraire à la Cour de Cassation ; Vincent AURIOL, ancien président de la République.

Mme ROMAIN-ROLLAND ; Mmes Morcelle AUCLAIR, Béatrix BECK, Anna LANGFUS ; MM. Hervé BAZIN, Jean-Jacques BERNARD, Pierre BOULLE, Alexis DANAN, Michel DROIT, Elian-J. FINBERT, Edmond FLEG, Pierre GASCAR, Roger IKOR, Armand LUNEL, Louis MARTIN-CHAUFFIER, Albert MEMMI, Robert MERLE, Jacques NANTET, Georges NEVEUX, André SPIRE, André SCHWARZBART, Maurice VAUSSARD, Charles VILDRAC, écrivains ; MM. Jean MERCURE, Abram KROL.

Les professeurs Roger BASTIDE, Albert BAYET, Marc-André BLOCH, Georges CANGUILHEM, Paul CHAUCHARD, Henri DESOILLE, ETIEMBLE, Jean FRAPPIER, Y. JANKELVITCH, P.-H. KLOTZ, Bernard LAVERGNE, Henri LEVY-BRUHL, J.-J. MAYOUX, Henri MICHEL, O. POZZO DI BORGO, Marcel PRENANT, E. SCHATZMAN, Edmond VERMEIL, Pierre WERTHEIMER.

Mmes Suzanne COLLETTE KAHN, secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme ; Louise ALCAN, secrétaire générale de l'Amicale d'Auschwitz ; Irène de LIPKOWSKI, présidente de l'Association Nationale des Familles de Résistants et d'Otages Morts pour la France ; MM. Pierre PARAF et Charles PALANT, Vice-président et secrétaire général du M.R.A.P. ; Georges WELERS, vice-président de l'U.N.A.D.I.F. ; MM. FICHEZ et Jean Maurice HERMANN, président et vice-président de la F.N.D.I.R.P. ; N. FANSTEN, président de l'Amicale des Anciens Déportés juifs de France ; M<sup>re</sup> Charles LEDERMAN, président de l'U.J.R.E. ; Dr GINSBOURG, président du Cercle Bernard Lazard ; M. ROZENBLUM, président de l'Union des Sociétés Juives de France ; Paul LAURENT, secrétaire national de l'U.J.C.F. ; Henri ATLAN, président de l'Union des Etudiants Juifs de France ; YVES TAVERNIER, secrétaire général des Etudiants du P.S.U. ; Félix BRUN, président de l'A.R.A.C. ; J. DEBU-BRIDEL, membre du C.N.R., vice-président de l'A.N.A.C.R. ; Henri SINJON, secrétaire général de l'Union Régionale Parisienne des Syndicats Chrétiens ; J. RAZAFIMINO, président de l'Association des A.C. Malgaches.

MM. les généraux LE CORGUILLE et TUBERT ; René CERF-FERRIERE, ancien président du Groupe de la Résistance à l'Assemblée Consultative ; André TOLLET, président du Comité Parisien de la Libération ; le Comité National de Liaison de la Résistance (groupant 47 Associations et Organismes liquidateurs de Mouvements et Réseaux).

Les Pasteurs André DUMAS et Maurice VOGÉ ; les abbés Jean BOULIER et A. GLASBERG ; MM. Alain LE LEAP, Elie GOZLAN, Adolphe ESPIARD ; les bâtonniers René-William THORP et Roger SALA, Maîtres DENNERY, Henri GARIDOU, Maurice HERSANT, MANVILLE, David M. LAMBERT, KRAEMER-BACH, Etienne NOUVEAU, SCHAPIRA, avocats à la Cour.

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (MRAP).

# 1919...

**« GRANDEUR et misère du III<sup>e</sup> Reich », « Arturo Ui », « Mein Kampf », « Nuit et Brouillard »** : le théâtre et le cinéma ont, durant ces dernières années, porté à la scène et à l'écran, pour les jeunes générations de notre pays, ce que fut l'hitlérisme. Le temps semble venu également des premiers travaux scientifiques. Pour ne citer que la France, signalons en particulier la publication aux « Editions Sociales » en 1958 de l'ouvrage de G. BADIA, sur « **La fin de la république allemande** », et, la même année, dans la collection « Que sais-je », du petit livre de Cl. DAVID sur « **L'Allemagne de Hitler** ».

Dès 1957 la revue « Recherches internationales à la lumière du marxisme » avait consacré son premier numéro aux « **Origines du fascisme** » et notamment, avec l'article de F. Klein, aux conditions dans lesquelles la grande bourgeoisie allemande avait soutenu Hitler. Plus près de nous encore A. Grosser publiait, voici deux ans, dans la collection « Kiosque », d'utiles extraits de presse commentés sous le titre « **Hitler, la presse et la naissance d'une dictature** ». Notre connaissance du nazisme demeure pourtant précaire et incomplète. C'est à peine si l'on commence dans notre pays à mieux connaître les conditions et les conséquences de la prise et de l'exercice du pouvoir par Hitler. Nous nous limiterons ici à en retracer les principales étapes, puis à esquisser une analyse des forces qui ont rendu possible la victoire de l'hitlérisme, enfin à montrer comment le racisme représente la donnée du régime la plus constante et, par ses conséquences immédiates ou lointaines, la plus dramatique.

## LES ETAPES

Le parti nazi a progressé par bonds entre 1919 et 1939. La coupure décisive se situe évidemment au 30 janvier 1933 lorsque le président de la République allemande, Hindenbourg, appela « légalement » Hitler au pouvoir. Mais, avant 1933, on peut distinguer une période d'essor limité qui coïncide avec la crise inflationniste de 1923, des années de tassement répondant à la relative stabilisation économique et politique de l'Allemagne entre 1924 et 1929, enfin l'ascension de la grande crise 1930-1932.

C'est en janvier 1919, à Munich, que l'ouvrier serrurier A. Drexler crée le Parti ouvrier allemand (D.A.P.), groupuscule nationaliste auquel adhère pendant l'été un Autrichien obscur, nommé officier instructeur dans la Reichswehr pour ses sentiments antisémites, Adolf Hitler. L'adjectif « national-socialiste » apparaît en 1920 et, dès l'année suivante, Hitler devient président du N.S.D.A.P. Petit groupe parmi ceux qui surgissent dans cette période ambiguë de l'histoire allemande. Sur la toile de fond d'une défaite militaire camouflée en trahison, pendant que s'allument et vacillent en Europe les feux de la révolution soviétique, dans le cadre d'une démocratisation manquée (la jeune République allemande se voit dès le départ châtée de son potentiel démocratique par l'écrasement des spartakistes auquel ont collaboré, sous l'œil plus que bienveillant des Alliés, les sociaux-démocrates allemands et la Reichswehr), pululent les formations dites « nationales ». Diversifiées par telle ou telle coloration régionale, elles sont unifiées par quelques traits communs : leur caractère terroriste et para-militaire, le soutien que leur apportent les organisations antisémites plus anciennes, le patronat et plus ou moins discrètement, la Reichswehr (1), le brassage d'éléments sociaux qui s'y réalise sous l'équivoque étiquette du « socialisme national ».

La crise de 1923 plonge dans la misère la masse des salariés et prolétarise brusquement la petite et moyenne bourgeoisie allemande, en même temps que l'occupation de la Ruhr par la France alimente les passions nationalistes. Le parti nazi, encore fragile, mais déjà organisé en Sections d'Assaut, tente le 8 novembre à Munich un putsch militaire qui échoue et ne coûte à Hitler que neuf mois de prison.

S'ouvre alors une période de six ans pendant laquelle l'apparente consolidation de la République (stabilisation du mark, reprise des affaires, régime politique semi-parlementaire) s'accompagne d'une non moins apparente stagnation du mouvement hitlérien (aux élections législatives de mai 1928 les nazis n'obtiennent que 3,5 % des voix et 12 sièges). Où sont donc les réalités ? La reprise des affaires n'a été possible que grâce aux énormes investissements étrangers, surtout américains, dont les intérêts élevés pèsent sur le régime ; la faiblesse du marché intérieur, liée à la politique de bas salaires, entretient en permanence une masse de chômeurs qui, supérieure à deux millions en 1926, est encore de 1,5 million en pleine « prospérité »

(2). De « *La rue sans joie* » de Pabst à « *L'opéra de quat' sous* » de Brecht, les œuvres les plus représentatives de l'époque évoquent cet univers où la fortune de quelques-uns écrase la masse des travailleurs. Qu'on ne s'étonne pas dès lors si, dans l'ombre, les nazis s'organisent : fort

par  
**Madeleine REBERIOUX**

de ses quelques dizaines de milliers d'adhérents nouveaux par an (3), de sa garde de S.S. qui double les S.A., l'hitlérisme se lie de plus en plus étroitement aux milieux industriels de la Ruhr (4) et aux hommes politiques de la droite traditionnelle dont il s'agit de s'assurer l'appui face à un Parti Communiste qui détient 54 sièges aux élections de 1928.

A partir de 1930 la crise mondiale gagne l'Allemagne et s'y aggrave jusqu'en juillet 1932, d'autant plus sévère que la « prospérité » précédente était plus factice et plus partielle, d'autant plus inégale dans ses effets que la cartellisation de l'Allemagne était plus poussée (5). Pendant l'été 1932 5,6 millions de salariés (43,7 % des ouvriers syndiqués) sont chômeurs complets. Malgré la progression rapide du Parti Communiste (de 54 sièges en 1928 il passe à 100 en novembre 1932 et ses militants exercent sur le régime une continuelle pression), le maintien approximatif de la Social-Démocratie (elle a encore 121 sièges à la même date contre 143 en 1928), celui, plus net, du Centre Catholique (89 députés contre 78), le nazisme absorbe les voix de la droite et passe de 800.000 à 11.700.000 suffrages, de 12 à 196 sièges. Ces chiffres impressionnants sont loin pourtant de rendre compte de l'atmosphère réelle de l'Allemagne. Tout

ment affirmée par Hitler avec les tortionnaires et les assassins des Sections d'Assaut (6) n'empêche pas Hindenbourg de l'appeler « légalement » à la chancellerie.

1933-1939 : en six ans, Hitler, d'abord chancelier d'un gouvernement de coalition où les nazis ne détiennent officiellement que trois postes ministériels, devient le Führer tout puissant d'une Allemagne dont les frontières englobent l'Autriche, puis la Tchécoslovaquie. On connaît les étapes principales de cette ultime ascension : l'incendie du Reichstag (février 1933), prétexte à organiser la persécution de masse contre les communistes ; le vote par le nouveau Reichstag, le 23 mars, avec l'accord du Centre Catholique, des pleins pouvoirs à Hitler ; la liquidation de tous les partis politiques autres que le N.S.D.A.P. ; et, en août 1934, après la mort d'Hindenbourg, le cumul dans les mains de Hitler, avec le titre de Reichsführer, des fonctions de Président et de Chancelier. Cette fois le mot même de République a disparu. La mise au pas du pays tout entier s'accélère par la terreur meurtrière, la politique de réarmement, une propagande forcée. Et la division des Démocraties, l'antisoviétisme persistant des gouvernants français et anglais, pour ne rien dire des « colonels » polonais, permettront l'Anschluss de l'Autriche, puis l'occupation des Sudètes et, à Pâques 1939, de l'ensemble de la Tchécoslovaquie.

les partis auxquels elle donnait traditionnellement sa confiance. Les voix des communistes ont presque doublé entre 1928 et 1932, celles des sociaux-démocrates ont fléchi mais sans s'effondrer, celles du Centre ont sensiblement augmenté ! Plus éloquente encore la comparaison entre les élections législatives et les élections aux conseils d'usines en 1931 : les nazis n'y ont obtenu que 0,5 % des voix alors qu'aux élections au Reichstag de septembre 1930 ils en recueillaient 18,3 % et, à celles de juillet 1932, 37,3 %. Ce qui est certain par contre c'est que la prolétarisation de la petite et moyenne bourgeoisie, ruinée et trop attachée à ses traditions pour rejoindre la classe ouvrière dans « son combat », a apporté au nazisme une masse d'adhérents prêts à tout pour retrouver sinon des raisons de penser, du moins des moyens de vivre. La crise d'autre part a sacrifié d'abord la jeunesse et jeté les « classes d'âge » les plus promptes à l'action dans l'attente fasciste (7). De là sont venues les forces qui ont contribué à faire du nazisme autre chose qu'un petit parti d'extrême-droite.

Surtout, les milieux dirigeants de l'économie allemande ont vu dans la crise de 1930 l'occasion de liquider de façon définitive non seulement la menace communiste, mais jusqu'à ce régime, influencé par la démocratie ouvrière organisée, où l'Etat maintient un système d'assurances

# ...1939

## COMMENT ?

Rien de plus fallacieux qu'un exposé chronologique si on le coupe de ce qui fait la chair et le sang de l'hitloire : les forces sociales et idéologiques. C'est vers elles qu'il faut à présent se tourner si l'on veut essayer de répondre à la question fondamentale : comment Hitler a-t-il pu prendre légalement le pouvoir ? comment le vieux Président et le Reichstag lui-même,

et reconnaît aux syndicats le droit de discuter avec les organisations patronales (8). Les décrets-lois de Brüning qui pourtant répondaient dans une large mesure à ces aspirations, parurent encore insuffisants aux cartels allemands les plus puissants et notamment au Reichsverband der Deutschen Industrie (Association nationale de l'industrie allemande). C'est alors, semble-t-il, que ceux-ci, qui n'avaient jusqu'en 1929 soutenu Hitler que partiellement (Thyssen, plus encore que Krupp, avait joué les bailleurs de fonds ; l'industrie chimique s'était montrée plus réticente que la sidérurgie) se décidèrent à abandonner la forme parlementaire du régime, à accorder un appui politique entier au nazisme et à faire sur Hindenbourg la pression suffisante pour que ce Junker « bien élevé » consente à voir dans un caporal grossier un collaborateur non indigne.

Encore fallait-il qu'Hitler leur eût donné des assurances suffisantes. Goering avait longtemps fait personnellement la liaison avec les industriels de Rhénanie, encore qu'Hitler eût pris lui-même de nombreux contacts dès 1926-27 (9). En janvier 1932, avant les élections présidentielles où le chef nazi obtint contre Hindenbourg 36,8 % des voix, il alla s'expliquer devant « l'Industrie Klub » de Düsseldorf. Et le 4 janvier 1933 c'est chez un banquier de Cologne, Schroeder, qu'il rencontra Von Papen : prêt élevé au parti nazi (10), problème de la prise du pouvoir (11), semblent avoir été les principales questions abordées au cours de l'entretien. Trois semaines plus tard en tout cas Hindenbourg appela Hitler au pouvoir et Von Papen devenait vice-chancelier. La Banque avait encouragé l'alliance des « Barons » et du Fascisme et le grand capital allemand dicte, dans une large mesure, son avenir au pays.

(Suite page 4.)

(1) Sur ces différents points cf Cl. David, opus cité, p. 14.

(2) Cf M. Crouzet, Histoire des civilisations, « Le XX<sup>e</sup> siècle ».

(3) En 1929, le parti compte 120.000 membres (Cl. David, opus cité, p. 20).

(4) Cf l'article de F. Klein, p. 134.

(5) La courbe comparée des prix de monopole et des prix non cartellisés prouve que les premiers, longtemps stables, n'ont pas baissé finalement de plus de 21 %, alors que l'effondrement des autres, commencé plus tôt, atteignait en 1932 55 % de la valeur de 1929.

(6) C'est le 22 août 1932 que les tribunaux ont condamné à mort (ils seront vite graciés) cinq des neuf S.A. meurtriers, dans des conditions abjectes, d'un ouvrier mineur polonais en Silésie. Hitler adressa aux condamnés, ses « camarades », un télégramme d'entière solidarité.

(7) Cf l'analyse de M. Crouzet, opus cité, p. 189-190.

(8) C'est le programme défini par le patronat allemand dès 1925, exposé à Brüning en décembre 1929, puis à nouveau le 29 septembre 1931, sous forme d'un véritable ultimatum dont les éléments essentiels sont indiqués dans la « Deutsche Allgemeine Zeitung » du 5 octobre 1931 (voir l'étude de F. Klein, p. 158-165 et le livre de G. Badia).

(9) Cl. David opus cité, p. 18.

(10) Quatre millions de marks, si l'on en croit le « Chicago Daily Tribune » du 12 janvier 1932, cité dans A. Grosser, p. 109-110.

(11) « Sans doute le programme de Hitler comporte des méthodes démagogiques difficiles à concilier avec un régime capitaliste sainement compris, mais l'idée était que les nationaux-socialistes, solidement encadrés par des éléments conservateurs et appelés à partager les responsabilités du pouvoir, se préféraient d'eux-mêmes à toutes les mises au point nécessaires. » (« Le Temps », 12 janvier 1933).



Défilé des « colonnes brunes » pour le Congrès du parti nazi en 1933

d'abord parce que la guerre civile a gagné la rue où les S.A. attaquent les ouvriers des organisations de défense communistes et socialistes ; puis en raison de l'abandon par le Chancelier Brüning, entre mars 1930 et mai 1932, de plusieurs garanties fondamentales de la vie républicaine (saisie de journaux, interdiction de réunions, dissolution répétée du Reichstag, pratique des décrets-lois, etc.). La tension politique et sociale croît, dramatiquement, de mois en mois. Le 30 janvier 1933, l'Etat « républicain » bascule définitivement du côté du fascisme : la solidarité publique-

élu au suffrage universel et selon une représentation proportionnelle rigoureuse, ont-ils pu remettre le destin de l'Allemagne entre les mains de gens qui prônaient ouvertement le racisme comme doctrine et l'assassinat comme méthode politique ?

Les crises de 1921-23 et 1930-32 jouèrent assurément un rôle très important dans la montée de l'hitlérisme. Mais en quel sens ? Il n'est pas vrai, comme on l'a dit trop souvent, que la masse de la classe ouvrière allemande, désespérée par le chômage, ait elle-même plébiscité Hitler. Elle n'a pas abandonné aux moments décisifs

# ADOLF EICHMANN ET

# LA " SOLUTION FINALE "

QUAND un assassin comparait aux Assises, les psychiatres — amateurs et professionnels — s'emploient à fouiller son passé, pour y découvrir les racines de sa perversion.

Si, dans l'affaire Eichmann, on considère l'individu — cinq millions de fois assassin — qui va répondre de ses crimes, une telle recherche nous aide-t-elle à l'expliquer ? Certains n'ont pas manqué de s'en préoccuper.

Dès son enfance, n'enfance dans une institution de Thuringe, le petit Adolf aurait été chargé par ses maîtres (anciens officiers) de tenir la comptabilité des châtimens corporels infligés aux élèves ; il se serait distingué par son antisémitisme cruel. Plus tard, au lycée de Linz, en Autriche (où habitaient ses parents), les persécutions du jeune Eichmann auraient poussé au suicide un élève juif.

En 1932, à Berlin, où il s'était rendu pour échapper à des poursuites, et où il exerçait la profession de vendeur de voitures, Eichmann logeait, paraît-il, chez une juive, dont il tenta de séduire la fille de 16 ans. Il en résulta pour lui quelques ennuis notamment la perte de son emploi. « Son antisémitisme, affirme l'un de ses biographes, sortit renforcé de cet épisode » (1).

## LE NAZISME AU BANC DES ACCUSÉS

A vrai dire, ces incidents, de même que son accident de moto qui lui valut une fracture du crâne, nous paraissent d'un intérêt secondaire. D'abord parce que leur authenticité est difficilement vérifiable. Et surtout parce qu'il est évident que, même cruel, même frustré, même antisémite, sans le nazisme et le régime hitlérien, Eichmann ne serait pas Eichmann.

Est-ce donc une idéologie, un régime et non pas un homme qui doit juger la Haute Cour de Jérusalem ? Le problème se pose, et il est fondamental.

Car, plaçant « non coupable », à l'instar des autres grands criminels jugés à Nuremberg, l'exterminateur des juifs va se présenter comme un simple

exécutant, appliquant en bon fonctionnaire les ordres de ses supérieurs ; un autre gouvernement lui eût-il donné des ordres contraires, il les aurait appliqués avec non moins de zèle.

Certes, à travers Eichmann, c'est le nazisme qui se trouve au banc des accusés. Et le procès devra préciser — pour quels crimes et par quels crimes ce système inhumain a pu engendrer de tels monstres. Mais ce serait faire preuve d'une étrange aberration que d'atténuer pour autant la culpabilité d'Eichmann lui-même, et de tous ses complices, en les présentant comme les victimes plus ou moins consentantes, d'un engrenage qui les emportait, d'une entreprise qui les dépassait.

Dans le cas d'Eichmann, précisément, il n'y a aucune difficulté à prouver la responsabilité personnelle de l'individu dans les crimes du nazisme.

## IL CHOISIT LE CRIME...

Une constatation, d'ailleurs, s'impose : on ne peut comparer la situation d'un haut fonctionnaire hitlérien avec celle d'un serviteur de l'Etat ou d'un homme politique sous quelque autre régime que ce soit. L'Etat et le parti nazis sont fortement hiérarchisés. L'homme devenant une sorte de robot, tenu d'obéir, aux différents échelons, à son « Führer ». C'est donc de chaque citoyen que l'on tend à faire un instrument docile du pouvoir ; et la défense d'Eichmann aboutit à priver de responsabilité l'ensemble des Allemands, aussi bien collectivement qu'individuellement. Ce serait trop simple !

S'il est vrai qu'accepter le nazisme, c'était abdiquer toute dignité et balayer

à l'avance toute révolte de la conscience, il n'en reste pas moins qu'une telle acceptation n'était nullement une fatalité. Dès la première heure, et jusqu'à la dernière minute, des Allemands ont payé de leur vie leur opposition active au fascisme. Et en dehors même de cette attitude héroïque, il y eut cent façons de subir, voire de suivre Hitler, sans pour autant trahir directement et volontairement dans le crime. Eichmann, lui, choisit, dès son adolescence, la complicité ouverte avec les incendiaires, les bourreaux.

Dans un pays où sévissait la crise économique et l'inflation galopante, où la propagande revancharde se donne libre cours après la défaite de 1918, il végète quelque temps, après avoir échoué à son examen de sortie de l'École Supérieure Electrotechnique. Mais bien vite, aux vicissitudes de la représentation commerciale, il préfère les complots et les violences du parti nazi en Autriche. En 1932, il est membre de ce parti (carte n° 899.895) et devient bientôt S.S. (carte n° 45.346).

Là encore, il faut se défier des références aux notions courantes. Selon les critères généralement admis, l'activité politique suppose la défense d'un programme, des efforts pour convaincre l'opinion, le risque d'être démenti ou critiqué, de ne pas être suivi. Pour Eichmann et ses semblables, rien de tel. Il ne s'agit pas de discuter, d'emporter des suffrages, mais de s'imposer par la terreur. Il participe à la préparation de l'Anschluss en s'exerçant dans le camp S.S. de Lechfeld au maniement du gourdin, de la baïonnette et du revolver.

Ainsi, dès le début, il s'engage sans réserves dans l'aventure hitlérienne, qui ouvre à son ambition des perspectives plus exaltantes que la vente des pièces détachées pour motos ou des bidons d'huile de graissage. Délibérément, il fonde son avenir sur le déchainement des instincts les plus bas, sur le mépris de l'homme et sur le sang.

D'ailleurs Ernst Kaltenbrunner, futur chef de la police, le remarque ; et il entre dans les bureaux de l'état-major S.S.

à Passau (23 septembre 1933). Homme de confiance, il accomplit diverses « missions » secrètes. Il joue, semble-t-il, un rôle important dans la « nuit des longs couteaux », opération par laquelle Hitler et ses fidèles se débarrassent de leurs concurrents au sein du parti nazi. Peut-être s'occupe-t-il aussi de l'assassinat du chancelier Dollfus.

Toujours est-il que, monté rapidement en grade, il occupe des fonctions, en octobre 1934, à la Direction Générale de la S.D. (Service des renseignements) du parti nazi où Heydrich le charge de créer une « section des affaires juives ». C'est pour lui l'échelon décisif, dans une ascension qui suit exactement la courbe du nazisme.

## LA PREMIERE ETAPE

Où en est, à l'époque, l'action anti-juive d'Hitler ? Elle se situe encore sur le plan de la propagande, des mesures discriminatoires et des brutalités individuelles. Le principal artisan de cette première étape, c'est le Dr Hans Globke (2), rédacteur et commentateur des lois raciales adoptées à Nuremberg, les « lois pour la protection du sang et de l'honneur allemands ».

En vertu de ces lois, les juifs sont progressivement éliminés de toutes les professions, marqués de l'étoile jaune, isolés dans la nation. Les S.S. et les S.A. multiplient contre eux les vexations et les brimades, voire les assassinats. Déjà, aux yeux de l'opinion mondiale horrifiée, s'amplifie la grande migration des persécutés, qui fuient ce régime de haine et de terreur.

A l'état-major S.S. de Passau, Adolf Eichmann avait, pendant quelques mois, organisé un « musée juif », avec les objets du culte pillés, et aussi, bien entendu, des documents antisémites. Il avait même un peu étudié l'hébreu, le yiddish et l'arabe. Maintenant, il s'agit d'un travail plus sérieux. Il tente d'aller en Palestine (1937), et de prendre contact avec le grand maréchal de Jérusalem pour compléter sa « documentation ». Mais, expulsé par les Anglais après 48 heures, il reprend son travail de fiches à Berlin, réfléchissant déjà, sans doute, à la « solution » de cette « question juive » dans laquelle il se spécialise. L'annexion de l'Autriche (mars 1938) lui offre l'occasion d'une activité plus intense. Revenu derrière la Wehrmacht dans le pays de son enfance, il a pour mission de le rendre « judenrein », d'en éliminer la totalité des juifs. Il met sur pied un « Centre pour l'émigration juive », qui organise les départs forcés, moyennant de lourdes contributions financières.

Même processus à Prague, après l'occupation de la Tchécoslovaquie (septembre 1938 - mars 1939) où il crée un « Office Central pour la solution de la question juive en Bohême et Moravie », recourant à des procédés plus brutaux encore.

## VEILLER !...

On a honte d'évoquer aussi sommairement ces années d'angoisse, de souffrance, de lutte. Il faut pourtant bien tenter d'y apporter quelques conclusions.

Et la première, celle de la vigilance. Si la progression de l'hitlérisme peut, aux hommes d'aujourd'hui, enseigner quelque chose, c'est d'abord, selon le dernier appel du héros tchéque Fucik, à veiller. A ne pas croire qu'on fait la part du feu au racisme, à le combattre dès le premier jour, tous uns, juifs et non-juifs, communistes et socialistes, croyants et athées.

Vigilance donc et union par delà toutes les divergences. Encore est-il utile, pour y parvenir, de cerner de près les conditions qui ont favorisé et peuvent favoriser encore le nazisme. Les services que, dans une certaine conjoncture économique et internationale, il a rendu aux cartels allemands, l'appui finalement décisif qu'il en a reçu, doivent nous trouver particulièrement attentifs à toute manifestation raciste et impérialiste, non seulement en Allemagne mais dans les autres pays.

Et aussi dans le nôtre. Il n'est pas inutile de s'en souvenir à l'époque de Pierre Lagardère, de la « gangrène » et, pour reprendre une récente formule, des innombrables « atteintes à la stréte des Français ».

## LE QUATRIEME HOMME

Entre temps, les événements se sont précipités. La « Nuit de cristal », en novembre 1938, a donné le signal des violences anti-juives (incendies de synagogues, pillages de boutiques, massacres et viols). Goering, chargé par Hitler de trouver « la solution de la question dans son ensemble et d'une manière ou d'une autre », réunit une conférence interministérielle avec la participation de Heydrich (Sûreté), Deluge (Police de l'Ordre), Goebbels (Propagande), Funk (Economie) et Schwerin-Krosigk (Finances).

Des dispositions immédiates sont prises pour organiser la spoliation systématique des juifs, qui sera facilitée par les déclainements de la propagande et la multiplication des mesures vexatoires. D'autres idées sont lancées : émigration totale des juifs d'Allemagne, à l'exception de ce qu'Eichmann a réalisé en Autriche ; création d'un « refuge à Madagascar ».

Pour la recherche et la réalisation d'une « solution » adéquate, Goering donne bientôt ordre au ministre de l'Intérieur de créer un « Centre du Reich pour l'émigration juive » (24-1-1939). Cet organisme s'intégrera bientôt dans l'Office Principal de la Sûreté du Reich (R.S.H.A.), qui coordonne l'action de toutes les polices, sous l'appellation de groupe B 4 de la section IV (Gestapo). Et Heydrich, grand chef du R.S.H.A., place à la tête du groupe IV B 4, Adolf Eichmann.

Voici donc, à 33 ans, le petit représentant de commerce arrivé à des fonctions hautement responsables, dans l'état-major hitlérien ! Il a gravi les échelons avec une rapidité fulgurante. Il n'y a plus, entre lui et le Führer, que Heydrich et Himmler, chef de la S.S., nommé à l'automne 1939, après la conquête de la Pologne, « Commissaire du Reich pour la consolidation de l'Entité Populaire Allemande ». Quatrième homme de la hiérarchie, dans un domaine essentiel du point de vue de l'idéologie et de la politique nazie, l'action anti-juive du

(12) On sait que les députés du Centre catholique à l'appel de leur leader, le chanoine Kaas, votèrent le 23 mars 1933 les pleins pouvoirs à Hitler et que le Pape Pie XI signa le 20 juillet un concordat avec le gouvernement nazi qui lui conféraient un crédit exceptionnel tant en Allemagne qu'après des chrétiens des autres pays.

(13) A titre d'exemple, le ministre allemand de l'Intérieur indique qu'entre le 1<sup>er</sup> juin et le 20 juillet 1932 il y a eu 72 tués et plus de 1.000 blessés, dont 500 très grièvement, du fait des nazis.

(14) Loi du 7 avril 1933.  
(15) En 1937.  
(16) « Manchester Guardian » 21 mars 1933 dans A. Grosser, opus cité, p. 185.

Reich est désormais centralisée entre les mains d'Eichmann.

Ses supérieurs ayant de nombreuses autres tâches et ne lui donnant que des directives générales, c'est lui, pratiquement, qui oriente cette action, qui mûrit les plans et les met en œuvre. C'est lui le grand maître de la « solution finale » qui, déjà se précise...

## LES « REGROUPEMENTS »

La tâche d'Hitler dans la Pologne annexée, consiste, en effet, à « dégager la population de souche allemande » par le transfert et le regroupement des autres populations. Dans ce cadre, doit avoir lieu « l'examen d'une mise en ordre et d'un règlement du problème juif » (3). Ces opérations incombent aux « groupes d'action » (Einsatzgruppen) du R.S.H.A. Et une note d'Heydrich le 21 septembre en précise les conditions : « Les juifs seront évacués dans les territoires polonais qui ne sont pas annexés directement au Reich » (« le gouvernement général », dirigé par Hans Frank), et groupés dans un petit nombre de centres urbains, à proximité de voies ferrées.



LE DERNIER ACTE

Adolf Eichmann (au premier plan à gauche) est entendu par le procureur d'Israël

Le « but final » de ces opérations, indique la note, doit rester strictement secret et ne sera atteint qu'après des délais assez longs. L'extermination des juifs ainsi regroupés est-elle déjà envisagée ? Le vague des documents ne permet pas d'en juger. Pourtant, les dispositions prises concourent à donner cette impression. Et ce qui est certain c'est qu'Eichmann est dans le secret.

Le 30 janvier, il participe, aux côtés d'Heydrich, à une conférence destinée à mettre sur pied les opérations de déportation. A l'issue d'une autre réunion, le 1<sup>er</sup> avril, il se voit confier une tâche importante : créer et organiser le ghetto de Lodz, qui servira de ban d'essai pour les « regroupements ».

Mais l'agression contre l'U.R.S.S. approche et les transferts à l'Est risquent de gêner les préparatifs ; ils posent d'autre part, des problèmes économiques difficiles. Aussi les spécialistes nazis de la « question juive », sans abandonner la « ghettoisation » en Pologne, cherchent-ils, momentanément du moins, d'autres voies.

## L'INTERMEDE DE MADAGASCAR

C'est ici que se place le bref intermède de Madagascar. D'où vient l'idée ? Du ministère nazi des Affaires Etrangères, qui la sort de ses cartons aussitôt la France vaincue ? De Laval, qui voit là un moyen de pression sur l'Angleterre. Les uns et les autres, moyennant l'installation des juifs à Madagascar, voudraient obtenir de Churchill un armistice qui permettrait à l'Allemagne de porter tous ses efforts contre l'U.R.S.S.

Rien de ce qui concerne les juifs n'est, en tout cas, étranger à Eichmann. Ses services étudient sérieusement le projet. Et il vient en personne à Marseille en négociation avec un diplomate américain, Varian Fry ; conversations d'une haute portée politique que qui montre bien en quelle confiance les dirigeants hitlériens tenaient Eichmann.

## TUEZ-LES TOUS !...

C'est après cette tentative, bien vite avortée que la conception de la « solu-

tion finale » apparaît dans toute sa cruauté, son implacable réalité. Dès mars 1941, ordre est donné par Hitler à la Wehrmacht (il convient, en passant, de souligner le rôle de celle-ci) d'exterminer sur son chemin, lors de la future campagne contre l'U.R.S.S., les commissaires politiques de l'Armée Rouge ainsi que les prisonniers juifs suspects de communistisme actif. A Himmler, il ordonne d'éliminer « tous ceux qu'il jugera opposés aux intérêts allemands » (4).

La « menace juive » n'est plus un thème de propagande pour Goebbels. Dans le cadre de la guerre totale, les juifs, en tant que tels, sont désignés clairement comme des ennemis du Reich. Leur extermination, des enfants aux vieillards est présentée comme une mesure de salut public. Dans un rapport sur les « groupes d'action », Heydrich parle de « l'élimination active radicale que possible des juifs », vu leur « attitude hostile et criminelle ».

Le tout étant ainsi fixé, Goering charge Heydrich, par un décret du 31 juillet 1941 de préparer « la solution totale de la question juive dans la sphère d'in-

fluence allemande ». C'est évidemment Eichmann qu'à son tour Heydrich charge d'élaborer un plan précis, détaillé, qu'il devra ensuite appliquer. Eichmann vient d'ailleurs d'être nommé S.S. Obersturmbannführer (lieutenant - colonel) pour le motif qu'il « s'occupe de toutes les questions d'évacuation et de transfert des populations » (5).

Eichmann se trouve dès lors placé à la tête d'une entreprise gigantesque. Il doit tenir compte, pour la mener à bien, d'un grand nombre de facteurs souvent complexes.

D'abord les réactions des populations : des massacres au grand jour, comme ceux de Riga et de Minsk provoquent une émotion qui peut être préjudiciable à la cause hitlérienne (6). Il faut donc trouver des méthodes à la fois moins voyantes et plus expéditives. A la fin de 1941, Eichmann et Kaltenbrunner rencontrent les dirigeants de l'industrie chimique, et une première chambre à gaz est expérimentée avec le « cyclon B » au camp de Chelmo, près de Lodz ; puis une autre au camp de Belzec.

Se pose également la question du « ramassage » des juifs, dans les différents pays occupés, et dans chaque cas, c'est Globke qui s'emploiera à mettre au point une législation discriminatoire, pour isoler les victimes. La concentration, la déportation vers l'Est, les transports terrestres, dans les moindres détails, l'attention d'Eichmann ainsi que les méthodes à employer pour faire disparaître les cadavres.

C'est le résultat des études et des expériences ainsi réalisées qui sert de base à la fameuse conférence de Wannsee, le 20 janvier 1942, où sous la présidence d'Heydrich, les principaux responsables de la « solution finale » mettent au point les modalités de l'extermination systématique des juifs.

## A BUDAPEST

Mais voilà que, sur tous les fronts, la Wehrmacht bat en retraite. Des combats décisifs se livrent aux frontières de la Hongrie. La direction du pays étant prise en main plus étroitement par le Reich, Eichmann se rend sur place, pendant l'été 1944, pour y régler d'urgence la « question juive ».

C'est là que se déroule un épisode encore mal éclairci, où Eichmann, comme à Marseille en 1940, joue les diplomates en marge de ses fonctions de bourreau. La négociation est d'ailleurs menée dans un esprit semblable.

Eichmann trouve quelques interlocuteurs juifs — Joel Brand, Rezsó Kaszner et Otto Komoly — qui se prêtent au marchandage : les nazis remettraient aux Occidentaux un million de juifs, en échange de 10.000 camions militaires, qui seraient utilisés uniquement contre l'U.R.S.S. Ainsi s'amorcerait le renversement des alliances dans lequel les dirigeants du Reich aux abois voient leur seule planche de salut.

Le « marché » ne fut pas conclu. Mais il serait intéressant qu'Eichmann, au cours de son procès, apporte des précisions sur la teneur et la signification exacte de ces étranges pourparlers.

## « SURTOUT DANS SA SPECIALITE... »

A la fin comme au début, le sort d'Eichmann est inséparable du nazisme. Et après la chute d'Hitler, c'est pour lui la décadence totale, la clandestinité, la fuite, tandis que pour le retrouver, s'organise « la grande chasse ».

Alors qu'approche le châtiment, quelles circonstances atténuantes son avocat pourra-t-il bien découvrir en sa faveur ?

Car nous croyons avoir montré qu'il serait vain de le présenter comme un fonctionnaire irresponsable, ou comme un « carriériste » poussé par la seule ambition d'« arriver ».

Rien ne prouve qu'Adolf Eichmann avait les qualités requises pour « arriver » dans d'autres conditions que celles du nazisme. Parmi les appréciations les plus flatteuses de ses chefs, on note, sur sa fiche personnelle, la « fidélité inconditionnelle à l'égard de la conception nationale-socialiste », la « sûreté » et ses « connaissances personnelles très bonnes, surtout dans sa spécialité ».

S'il monte en grade, ce n'est pas parce qu'il joue habilement des cordes, c'est parce qu'il inspire confiance aux dirigeants du parti nazi, et parce qu'il accomplit sans hésitation sa tâche criminelle. Pour « arriver », il fallait qu'il eût du sang sur les mains ; et c'est sur des morceaux de cadavres qu'il effectue son ascension.

## LE REVE D'UN ASSASSIN

Parfois, dans la vie courante, on demande par jeu : « Que feriez-vous, si vous pouviez réaliser tous vos rêves ? » A l'apogée de sa carrière, Adolf Eichmann disposait de pouvoirs sans mesure — et que faisait-il ? Il tuait. Il tuait de la façon dont un artisan de l'assassinat pourrait rêver de tuer s'il disposait de tous les moyens imaginables.

Un appareil macabre, d'une capacité d'absorption sans précédent avait été mis en place par ses soins, et il en fut, constamment l'ingénieur lucide. Tous les services d'un grand Etat concentraient à son entreprise, dont la « matière première » était inépuisable. Jamais, avant lui, on n'avait porté à une telle « perfection » les méthodes d'assassinats massifs, et c'est pour lui, pour ce qu'il a fait, qu'on a forgé le mot de génocide.

La mort, c'était son métier. Et l'on est tenté de se demander si, en fin de compte, il ne tuait pas simplement pour tuer, pour parfaire le rêve suprême de l'assassin, plus encore que par conviction idéologique, le racisme ne lui fournissait une justification et de pleins wagons de victimes enlées. Car on ne connaît de lui aucun discours, aucun écrit tendant à expliquer ses actes par la théorie antisémite, mais seulement cette phrase, que rapporte son complice Wisliceny : « Je sentais en moi une flamme qui tombait, car l'impression d'avoir cinq millions de personnes sur la conscience m'aurait fait perdre la source d'une extraordinaire satisfaction ».

Il se savait un criminel. Toujours méfiant, le revolver toujours à portée de la main — et lâché, au fond — il avait conscience d'appartenir à un gang : « Nous sommes tous dans le même bateau », dit-il un jour au même Wisliceny, et nul n'a le droit d'en sortir. Celui qui veut se séparer de moi, j'en fais mon complice, afin de lui couper toute possibilité de retraite ».

Que nul n'échappe, aujourd'hui, au châtiment !

Albert LEVY.

(1) Victor Alexandrov : « La vie d'Adolf Eichmann » (Pion éd.).

(2) Auzanoff, secrétaire d'Etat du chancelier Adenauer.

(3) Discours d'Hitler au Reichstag, 6 octobre 1939.

(4) « Le dossier Eichmann » introduction de Joseph Billig (Centre de Documentation Juive Contemporaine), p. 34-35.

(5) « Evacuation, c'est-à-dire extermination », préface Himmler en 1943.

(6) Ou encore l'opération « Nachtigal » à Lwow, dans laquelle est impliqué Oberländer, qui fut, jusqu'à l'an dernier, ministre du chancelier Adenauer.

(7) Rudolf Hess : « Le commandant d'Auschwitz parle » (Edit. Julliard).

## Ce journal vous a intéressé...

Alors, ne manquez pas de le faire connaître autour de vous. Envoyez à « Droit et Liberté », 30, rue des Jeûneurs, Paris (2<sup>e</sup>), (CCP 607098, Paris), les adresses des personnes susceptibles d'être intéressées : nous leur ferons parvenir ce numéro spécial.

Et si ce n'est déjà fait, ABONNEZ-VOUS A « DROIT ET LIBERTE », qui est l'organe d'information et de liaison indispensable aux antifascistes.

A cet effet, remplissez et adressez-nous ce Bulletin :

M .....  
Adresse .....

● vous envoie ci-joint une liste de ..... personnes à qui le présent numéro de « Droit et Liberté » pourrait opportunément être adressé.

● désire s'abonner à « Droit et Liberté » (un an : 7,50 NF ; abonnement de soutien : 15 NF).

● vous adresse :  
— la somme de ..... comme participation à l'envoi des journaux ;  
— la somme de ..... pour son abonnement.

(Rayer les mentions inutiles.)

Voir au dos le BON DE SOUSCRIPTION

# 1919-1939

(Suite de la page 3)

Il est vrai que les conditions politiques étaient favorables. A l'exception des communistes, les libéraux, de larges couches ouvrières, les croyants, tous ceux qui devaient à des degrés divers devenir les victimes du nazisme, n'opposèrent à ses entreprises, lorsqu'il en était temps encore, qu'une faible résistance. Aucun doute qu'idéologiquement l'Allemagne ne fût assez bien préparée : la faiblesse de la tradition démocratique bourgeoise, la vigueur des sentiments nationalistes alimentés par la politique de conquête des marchés extérieurs, certains aspects d'un protestantisme d'Etat peu rebelle à l'autorité temporelle, plus encore l'attitude de l'Eglise catholique soutenue pour l'essentiel de combattre les marxistes et de rétablir dans les écoles l'enseignement confessionnel (12), autant d'éléments qui facilitèrent la conquête du pouvoir par l'hitlérisme. Ajoutons le comportement d'un appareil d'Etat (armée, police, magistrature) qui, hérité de l'Empire et laissé quasi intact par la République, se montrait d'une tolérance voisine de la complicité pour les crimes de droit commun accumulés par les nazis bien avant leur arrivée au pouvoir (13).

Ainsi s'explique le lent démantèlement de la République allemande et que le pays ait été livré, morceau par morceau, à la pratique fasciste. En détruisant les premiers de démocratie politique si fraîchement enracinés dans le peuple allemand, les gouvernements républicains n'allèrent pourtant pas assez loin dans la voie de l'obéissance aux injonctions de la grande industrie pour détourner celle-ci d'accorder finalement au nazisme, qui lui offrait des garanties supérieures, un soutien décisif. Seul le mouvement ouvrier eût pu, dans de pareilles conditions, faire front. Sans qu'il soit possible ici d'entrer dans l'analyse des responsabilités, il est de fait que sa division ne le lui permit pas. A la tactique socialiste du « moindre mal », c'est-à-dire du soutien à Brüning, les communistes opposèrent la voie révolutionnaire et la volonté d'instaurer en Allemagne la république des soviets en s'appuyant sur le Front unique ouvrier. Même en février 1933, l'unité d'action du prolétariat ne parvint pas se réaliser. Il était au reste bien tard... C'est avant la victoire du fascisme qu'il convient d'être vainqueur.

## LE RACISME

Le peuple allemand et les autres peuples d'Europe allaient s'apercevoir tragique-

# L'idéologie NAZIE

L'IDEOLOGIE national-socialiste n'est pas née, toute casquée et bottée, du cerveau d'Adolf Hitler. Ses éléments essentiels étaient déjà présents dans l'idéologie réactionnaire du type classique qui avait cours un peu partout en Europe avant la prise de pouvoir des nazis en Allemagne, et qui continue à avoir cours dans ces mêmes pays après la défaite des armées hitlériennes. On comprendrait mal, sans cela, comment le Parti National-Socialiste ait pu recueillir des millions de voix aux élections allemandes, et qu'Hitler lui-même ait pu être investi des plus hautes fonctions par le symbole même de la droite classique : le maréchal Hindenburg. Cette cérémonie était elle-même un symbole : le vieux loup donnait l'investiture au louveteau mal léché que la bourgeoisie allemande raillait et brocardait pour ses mauvaises manières, mais qu'elle reconnaissait cependant pour l'un des siens.

Hitler soutenait, en effet, avec seulement plus de virulence et de démagogie que ses prédécesseurs, tous les thèmes de la droite : l'unité, au nom du nationalisme, de la classe ouvrière et des classes possédantes contre l'ennemi commun ; l'expansion économique du type « libre », c'est-à-dire au profit d'une oligarchie ; par voie de conséquence, l'expansion territoriale, au besoin par la force. Bismark, Guillaume II, n'avaient rien rêvé d'autre.

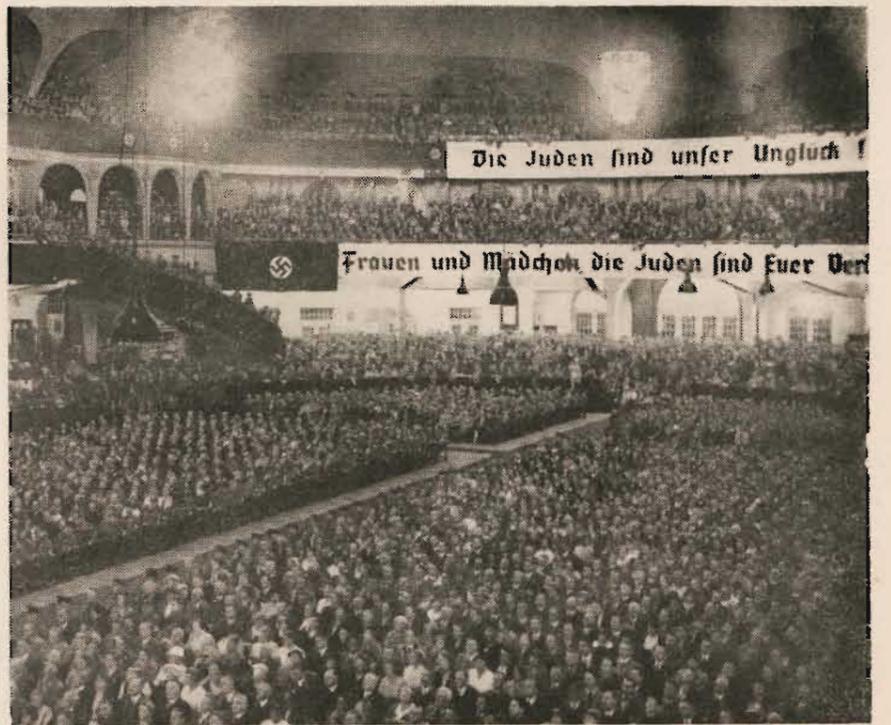
Ce qui change, ce n'est donc pas le fond, c'est le langage. Ce ne sont pas les

les petites classes moyennes allemandes souffrent du chômage, des bas salaires, de l'insécurité de l'avenir, c'est-à-dire des conditions de vie que leur fait un patronat avide. Les conflits sociaux, expression du mécontentement populaire, sont graves, par conséquent, et fréquents. Ce sont ces mécontents qu'Hitler tâche de rassembler, et à qui il va s'efforcer de persuader qu'ils ont — « en réalité » — les mêmes ennemis que leurs patrons : les Alliés, les communistes et les juifs. Les vaincre, leur dit-il, c'est vaincre leur misère.

LE national-socialisme révèle ici, dans toute son évidence, le caractère mystificateur de son entreprise. Il vise à détourner le prolétariat de sa lutte interne pour l'amélioration de ses conditions de vie, afin de le lancer dans une lutte impérialiste, aux côtés du patronat, pour la conquête des marchés. Mais ni les Alliés, ni les Russes ne sont, en temps de paix, des ennemis bien faciles à imaginer : ils sont trop lointains. Hitler va donc faire au peuple allemand un cadeau qui ne lui coûte rien : il va lui conférer la *supériorité raciale*, et lui trouver, en même temps, un ennemi plus proche, plus quotidien, plus vulnérable : le juif.

Cette opération de *diversion* est sinistrement familière à tous les historiens. Quand le Prince a des raisons de redouter le mécontentement de ses sujets, il désigne à leur colère un bouc-émissaire : le ghetto. En temps normal, le préjugé anti-juif est entretenu, parce qu'il est économiquement profitable au Souverain qui « protège », moyennant finances, ses « sujets inférieurs ». En temps de crise, le ghetto fournit des coupables.

Le racisme devient ainsi la pierre angulaire de cette idéologie mystificatrice, et comme l'expansion économique du



« Les juifs sont notre malheur » (Meeting au Sport palast à Berlin, 15 août 1935).

Reich va proposer des guerres de conquête aux armées nazies, la supériorité raciale des Germains ne va pas cesser de s'étendre. Supérieur — « racialement » — au Juif, l'Allemand l'est aussi, il va sans dire, au Noir, au Jaune, bientôt au Slave, naturellement au Latin, et mêmes aux Anglo-Saxons, ces « frères dégénérés ».

De faux savants, des charlatans primaires, des médecins de seconde zone, des penseurs de brasserie, tout ce que l'Allemagne compte, à l'époque, d'intellectuels ratés et aigres, va collaborer à ce mythe enfantin : la supériorité des Germains sur tous les autres peuples. Ils vont élaborer cette hiérarchie imbécile des races au sommet de laquelle ils se placent, non en vertu de leurs mérites, mais de leur naissance — et au bas de laquelle ils placent, en tant que « sous-hommes », bientôt indignes de vivre, les juifs du monde entier.

ICI aussi, les racines réactionnaires de l'idéologie national-socialiste sont bien visibles. Car ce racisme, si puéril en ses prémisses, si monstrueux par ses conséquences, est, en fait une absurde résurrection, à l'usage de tout un peuple, du thème réactionnaire du « sang bleu » des sociétés aristocratiques. Sous l'Ancien Régime, les nobles s'estimaient, on le sait, différents, par la « race » et le « sang », des roturiers. Si illusoire que fût, dans son principe, cette supériorité, elle était du moins bien réelle dans les faits, tandis que pour la majorité du peuple allemand, la noblesse de la « Race

des Seigneurs » consistait à travailler onze heures par jour dans les usines, à se nourrir de pommes de terre et de margarine, à être privé de tous les droits civiques, et à se faire tuer sur tous les champs de bataille d'Europe.

Que le racisme se retournât finalement contre ceux-là mêmes qui en étaient apparemment les bénéficiaires, et les plongât, comme leurs persécutés, dans la misère et la mort, ne peut étonner quiconque a réfléchi sur le caractère auto-destructeur d'une idéologie fondée sur la haine. Dans son bunker de Berlin, le faux prophète du national-socialisme, arrivé au dernier degré de désespoir et de trénesie, donna des ordres pour la destruction du peuple allemand, parce qu'il n'avait pas réussi « à prouver sa supériorité raciale ». Il y a une affreuse ironie à penser que son dernier acte d'homme d'Etat fut d'appeler le peuple allemand à détruire le peuple allemand.

Pour nous, hommes de 1961, nous devons être plus que jamais vigilants. L'erreur monstrueuse a perdu une bataille. Elle n'est pas morte. Elle se nourrit aux mêmes intérêts. L'oubli ou l'ignorance la favorise. Je suis un peu effrayé quand je constate que les étudiants qui entrent maintenant dans les Facultés n'ont pour la plupart jamais entendu parler du génocide du peuple juif. A ces jeunes, à la masse aussi, des indifférents et des mal informés, nous ne devons jamais nous fatiguer de dire que partout où le racisme apparaît, toutes les conditions objectives sont réunies pour l'apparition et le développement d'un national-socialisme.

par  
**Robert MERLE**

idées, mais l'expression démagogique des idées. Ce ne sont pas les thèmes, mais les mystifications qui les accompagnent et qui les justifient.

Ce style, cette démagogie et ces mystifications sont nécessaires à Hitler parce qu'il s'adresse, avant son accession au pouvoir, aux sections précisément les plus malheureuses de l'Allemagne vaincue : le prolétariat et les petites classes moyennes. C'est cette classe qu'il va s'efforcer, avant 1933, de mystifier, avant de la mater par la force après sa victoire. C'est pour elle que le « socialisme » apparaît, pour la première fois dans l'Histoire, cyniquement associé aux thèmes chauvins et réactionnaires de la droite. Le mot seul est là, il va sans dire. Ni Hitler, ni son entourage d'aventuriers et d'anciens « corps francs », ni les financiers qui le subventionnent, n'ont jamais envisagé, même en rêve, la socialisation des moyens de production.

Sous la République de Weimar, le prolétariat, et presque dans la même mesure,

## La vie du M.R.A.P. dépend de vous !

CE numéro spécial de « Droit et Liberté » est un témoignage et une confirmation. Il témoigne du danger — trop souvent oublié — que représente aujourd'hui le nazisme, ancien et nouveau. Il confirme avec éclat l'action incessante et efficace du M.R.A.P. contre ce danger et contre toutes les formes du racisme.

Cette action, surtout dans la dernière période, n'a cessé de s'amplifier, car les

événements nous sollicitent de façon pressante.

Faut-il rappeler nos meetings et réunions, à Paris et en province, nos tracts, affiches et bulletins, la sortie régulière de « Droit et Liberté », constamment amélioré dans sa présentation ? Ajoutons, pour compléter ce bref bilan, la nécessité où nous nous sommes trouvés d'acquiescer de nouveaux locaux, plus vastes, correspondant à l'extension de nos activités et de notre influence.

Cela dit, une question doit se poser : comment vit le M.R.A.P. ?

Certains de nos amis, constatant avec admiration les résultats atteints, semblent croire parfois que c'est par je ne sais quel miracle, que le M.R.A.P. parvient à réunir les moyens matériels qu'implique son action intense. D'autres ne posent aucune question, et cela est encore plus grave.

En fait, les finances du M.R.A.P. sont, pour quelques-uns, un souci permanent, une lutte quotidienne. Et des moyens toujours plus importants s'avérant indispensables, il faut qu'on sache que cette lutte exige des efforts toujours accrus. Le dévouement d'un petit nombre, si admirable, si utile soit-il, ne suffit pas. Aujourd'hui plus que jamais, il importe que tous ceux qui approuvent notre combat, prennent conscience de son aspect financier et nous apportent, dans ce domaine aussi, leur concours.

Imagine-t-on seulement combien de centaines de milliers de francs sont consacrés chaque mois à la sortie de notre journal, et en particulier, du présent numéro ? Les conditions générales faites à la presse sont connues ; et bien des organes plus puissants que le nôtre ont succombé à des difficultés insurmontables.

Il ne s'agit donc pas d'applaudir à ce numéro, il faut le diffuser, le faire connaître, et surtout il faut persévérer. Nous avons fait beaucoup, mais demain, il faudra faire plus.

Nos adversaires, eux, ne manquent pas de moyens. Il est notoire que le trésor de guerre des hitlériens, « planqué » dans

des banques suisses à la veille de la défaite, alimente le fond de sauvetage des criminels de guerre, dont Eichmann a bénéficié ainsi que les organisations néo-nazies, leurs activités, leurs publications infâmes.

Ces individus, qui préparent sans déses-

parer leur revanche et de nouveaux forfaits, spéculent sur nos faiblesses, sur nos moyens réduits qui, espèrent-ils, paralyseront suffisamment l'action antiraciste.

De là découlent les devoirs de tous nos amis, nous disons bien tous.

Prendre sa carte annuelle c'est bien ; devenir un donateur mensuel, c'est beaucoup mieux.

Apporter au M.R.A.P. une contribution selon ses moyens et sa conscience, c'est indispensable ; collecter autour de soi, c'est une tâche qui témoigne d'une conscience plus lucide encore.

Combien sont-ils, autour de chacun de nous, les amis en puissance de notre Mouvement ? Ceux qui nous ignorent encore, ou qui nous connaissent mal, et qui remerciaient celui qui leur ferait découvrir notre action et les amènerait à s'y associer. Il faut donc les alerter, les mobiliser.

Face au nazisme renaissant, au racisme et à l'antisémitisme que les événements présents exaspèrent, le M.R.A.P. doit être fort. Que les antiracistes, qui partagent cette conviction, en tirent donc les conséquences.

C'est eux, et eux seuls qui, par leurs efforts, peuvent donner à notre Mouvement les moyens de vivre et d'agir.

### Pour soutenir l'action du M.R.A.P.

contre le néo-nazisme, contre le racisme et l'antisémitisme

## JE SOUSCRIS

LA SOMME DE ..... NF

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Effectuer les versements au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2<sup>e</sup>, ou à « Droit et Liberté », même adresse, C.C.P. 6070-98 Paris.

# NUREMBERG



LES préparatifs du procès d'Eichmann, les garanties légales accordées par le gouvernement d'Israël, les polémiques mettant en doute la légalité du procès, ont tenu depuis quelques mois en haleine l'opinion mondiale. Si ces arguties sont de peu d'intérêt « *sub specie aeternitatis* » en regard de la personnalité criminelle hors mesure d'Eichmann, ou plutôt du symbole des crimes démesurés qu'il incarne, elles remettent cependant en pleine lumière la notion de juridiction internationale des crimes de guerre, et la notion même de génocide, telles que les avaient déterminées les promoteurs et les responsables du procès de Nuremberg.

Le 20 novembre 1945, le procureur général américain Robert H. Jackson, déclarait ouvert le procès de Nuremberg, en définissant dans l'exorde de son discours la tâche que se proposaient les Alliés :

« *Les méfaits que nous avons à condamner et à punir sont preuve d'une telle violence et ont été si nuisibles que la population ne pouvait se permettre de passer outre, parce qu'elle ne pourrait continuer à exister si jamais ils devaient se répéter. Que quatre grandes nations victorieuses mais lésées n'exercent point de vengeance envers leurs ennemis prisonniers, c'est là un des tributs les plus importants qu'une puissance ait jamais payé à la raison.* »

Mais ce n'est pas de la victoire de 1945 que date la décision des « quatre nations victorieuses ». Dans une thèse de droit récemment parue (1), Henri Meyrowitz étudie le processus qui, depuis les premières déclarations alliées du 17 août 1940 visant la condamnation des crimes nazis en Pologne jusqu'à l'accord signé à Londres le 8 août 1945 et instaurant le Tribunal militaire international, a façonné aux yeux de la conscience du monde l'instrument juridique hors mesure pour juger des forfaits dont nul codificateur n'avait imaginé, dans aucun pays du monde, qu'ils figureraient un jour dans un acte d'accusation.

En 1942, les représentants des gouvernements réfugiés à Londres proclamaient par la déclaration de Saint-James, qu'un de leurs principaux buts de guerre était le châtement des coupables des crimes contre l'humanité. Six mois plus tard, était créée une commission d'étude des problèmes juridiques relatifs à la répression des crimes de guerre. Au nom de trente deux nations, Roosevelt, Churchill et Staline, définissaient ces crimes le 30 août 1943 et posaient pour la première fois l'un des principes qui devait déterminer la juridiction de Nuremberg : ils distinguaient les crimes contre l'humanité, qui ne doivent pas être jugés selon une localisation géographique et exigent l'instauration de lois nouvelles, et les délits dont chaque pays meurtri a le droit de demander justice. Cet acte de naissance du tribunal international de Nuremberg devait être confirmé par la conférence de Londres de juin 1945 qui en précisait la compétence, qui décide la création de tribunaux d'occupation dans les quatre zones de l'Allemagne occupée, et établit les différentes catégories de criminels. C'est ainsi que le procès de Nuremberg proprement dit jugea nommément les vingt principaux criminels de guerre. Comme le dit le Procureur Jackson :

« *Au banc des accusés ne figurent pas seulement ces vingt hommes accablés et accusés autant par l'humiliation de ceux qu'ils dirigeaient que par la misère de ceux qu'ils ont attaqués. Leur pouvoir personnel de faire le mal est à jamais écarté. A voir ces tristes personnages au banc des accusés, il est difficile de se les représenter au temps où, dirigeant le parti nazi, ils régnaient sur une grande partie du monde et en menaçaient le reste. En tant qu'individus, ils intéressent peu, mais ce qui donne à cette audience une telle importance, c'est que ces accusés représentent des influences néfastes qui, longtemps après que leurs corps seront tombés en poussière, alarmeront toujours le monde. Ils sont les symboles d'un nationalisme et d'un militarisme sauvages, d'intrigues et de préparatifs à une guerre au cours de laquelle des générations entières en Europe ont été transplantées, des hommes exterminés, des foyers détruits et toute l'économie appauvrie. Notre civilisation ne peut admettre aucun compromis avec ces courants maléfiques, qui resurgiraient avec un élan nouveau, si nous n'opposions à ces hommes, en qui ces courants*

*subsistent, toute notre force et notre puissance.* »

Ainsi sont définies les garanties légales accordées aux accusés de Nuremberg avec la même rigueur qu'elles le sont aujourd'hui à Eichmann.

Les procès annexes de Nuremberg, dont les comptes-rendus ajoutent des dizaines de volumes aux quelque quarante volumes du procès proprement dit, avaient à juger les médecins, les industriels — cela en application de la distinction en catégories de criminels instaurées par l'accord de Londres. Aux termes de cet ac-

par  
**Olga WORMSER**

cord, se déroulèrent en outre dans chacune des quatre zones, le procès des chefs de camps de concentration, jugés par les autorités d'occupation : Kramer et ses séides, le bourreau de Belsen, par les Anglais, de même que le Commandant de Neuengamme jugé à Hambourg, de Mauthausen et Buchenwald par les Russes, du Struthof par les Français, etc...

D'autre part, une des dispositions de Nuremberg — la loi n° 10 — attribuait aux tribunaux allemands la charge de juger leurs nationaux ne figurant pas parmi les grands criminels. Ce qui explique les procès qui se déroulent aujourd'hui encore dans les divers Landers allemands, compte tenu des circonstances politiques, et du code traditionnel.

Par extension de la loi n° 10, les pays occupés ont aussi procédé à des jugements de criminels de guerre allemands ne figurant pas parmi les grands criminels et ayant sévi sur leur sol — par exemple, Hoess, le commandant d'Auschwitz jugé à Cracovie et pendu sur le lieu de ses forfaits : Auschwitz.

Ces diverses formes de procès s'adressent donc à la catégorie des criminels et selon les lieux où ils ont sévi, tandis que le procès de Nuremberg, au delà des vingt grands criminels, visait le crime en soi, le génocide.

« *Mon intention est d'ouvrir le procès sous le chef n° 1 de l'acte d'accusation, déclara le président Jackson, et de traiter du plan commun de conspiration pour obtenir des résultats qui n'étaient possibles qu'en recourant à des crimes contre la paix, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Je n'insisterai pas sur les actes individuels de cruauté ou de perversion qui ont pu se produire indépendamment de tout plan central. L'un des dangers permanents de ce procès est qu'il ne soit prolongé par les détails de torts particuliers et que nous nous perdions dans un amas de cas individuels. Je ne m'occuperai pas non plus actuellement de l'activité de chaque accusé en particulier, à moins qu'elle ne puisse contribuer à déceler le plan commun.* »

Mais chaque « cas particulier » fut passé au crible au cours des débats.

Un des points essentiels du discours du procureur Jackson portait sur la légalité au sens fort, du tribunal international :

« *Il est vrai que le statut de la Cour n'est fondé sur aucun précédent juridique, mais le droit des peuples est plus qu'une collection savante de principes abstraits et immuables. C'est le résultat de conventions internationales et de coutumes reconnues. Cependant, chaque coutume a son origine dans un fait défini et pour chaque accord le terrain doit être d'abord préparé par l'intervention d'un Etat. A moins d'abandonner tous les principes d'évolution du droit des gens, nous ne pouvons nier qu'à notre époque nous avons le droit d'introduire des coutumes et de conclure des accords qui, à leur tour, deviendront la source d'un droit des gens nouveau et renforcé. Le droit des gens ne peut pas se développer selon la voie légale normale, car il n'y a pas d'organisme international durable de législation. Les innovations et les changements du droit des gens naissent des actes accomplis par les gouvernements pour tenir compte d'une situation nouvelle.* »

Après l'exposé plus historique que juridique du délégué britannique, Sir Hartley Shawcross, le délégué soviétique, le général Roman Rudenko, devait revenir lui aussi sur le caractère légal, « *parce qu'au-dessus des lois* », du tribunal international :

« *Dans la sphère internationale... la source fondamentale du droit est la convention, l'accord entre les Etats. C'est pour cela que, dans la mesure où dans la sphère nationale, la loi acceptée par les*

*chambres législatives et promulguée d'une façon adéquate, forme la base incontestable et suffisante de l'activité des organisations de justice nationale, dans la même mesure, dans la sphère internationale, l'accord conclu entre les Etats forme la base juridique incontestable et suffisante pour la constitution et l'activité des organismes de justice internationale créés par ces Etats... Aux termes de l'article 6 du statut du Tribunal militaire international, les accusés sont accusés de crime contre la paix, de crimes contre les lois et coutumes de la guerre, et de crimes contre l'humanité.* »

On sait comment les juges du tribunal de Nuremberg voulurent que le procès se déroulat pour les accusés avec toutes les garanties légales : recours aux archives, recherche de l'authenticité des sources, avec audition de témoins de la défense et de l'accusation, avocats des deux parties. C'est ainsi que les rescapés des camps témoignèrent à Nuremberg des crimes dont ils avaient été témoins, crimes mettant en cause, plus que la personne même des accusés, l'organisme auquel ils appartenaient, la charge dont ils étaient investis. C'est ainsi que l'on vit aussi Rudolf Hoess, commandant d'Auschwitz qui venait d'être découvert en zone britannique exerçant la profession d'ouvrier agricole, être amené à Nuremberg comme témoin à décharge de Kaltenbrunner. C'est en cette occasion qu'il rédigea l'exposé sur la « solution finale » qui figure en annexe de ses mémoires et dans lequel le nom d'Eichmann revient en leit-motiv. Eichmann qui ne figurait pas parmi les grands criminels de Nuremberg, mais dont la présence semblait planer dans le tribunal dès qu'il fut question du génocide des juifs.

Notons d'autre part que l'énorme appareil juridique mis en branle en Israël pour le procès ne nous paraît pas vain, ni l'accumulation de documents authentiques recherchés dans le monde entier au cours de l'instruction, ni le défilé des témoins, ni toutes les garanties d'historicité des preuves et ce n'est pas la sentence qui condamnera Eichmann qui nous importe. Comme à Nuremberg sera une fois de plus jugé en sa personne l'idéologie destructrice qui fit de ce petit bourgeois moyen un des tueurs les plus efficaces de tous les temps.

Cette idéologie trouve encore des avocats, sous couleur d'objectivité.

Un journal du 21 novembre 1960, « *Deutsche Soldatenzeitung* », n'a-t-il pas publié une interview de Paul Rassinier, dont les affirmations relèvent de la pathologie passionnelle plutôt que de la polémique. Cependant, le journaliste allemand qui l'interroge, ose lui demander « son opinion sur les chambres à gaz », comme il lui demanderait ce qu'il pense de « la mode de printemps ». Paul Rassinier répond froidement « *qu'il n'y croit pas, que ceux qui en ont parlé (et Hoess en particulier) se contredisent à un tel point qu'on ne peut rien faire que de poser la question et d'inviter les lecteurs à réfléchir par eux-mêmes.* »

Il fallait que le procès d'Eichmann se déroulat, car ils sont plus nombreux que l'on pense ceux pour qui le procès de Nuremberg n'a pas eu lieu.

(1) La répression par les tribunaux allemands des crimes contre l'humanité. Bibliothèque de droit international (1950).

On voit sur nos photos (de gauche à droite et de haut en bas) les onze pendus du procès international de Nuremberg : **HERMANN GOERING** (chef suprême des S.A. et de la Luftwaffe), **KALTENBRUNNER** (chef du Service de Sécurité et de la Police Secrète), **RIBBENTROP** (ministre des Affaires Etrangères), **KEITEL** (commandant en chef de la Wehrmacht), **Alfred ROSENBERG** (théoricien du nazisme et ministre pour les territoires occupés de l'Est), **Hans FRANK** (gouverneur général de la Pologne occupée), **Julius STREICHER** (spécialiste de la propagande et des persécutions antijuives), **SAUCKEL** (recruteur de la main-d'œuvre dans les pays occupés), **JODI** (chef d'état-major de la Wehrmacht) **SEYSS-INQUART** (chancelier d'Autriche, puis commissaire du Reich pour la Hollande occupée), **FRICK** (chargé de « l'incorporation » des territoires annexés).

**HITLER**, **GOEBBELS**, **HIMMLER** et **Robert LEY** s'étaient suicidés, et **BORMANN** était en fuite.



# L'ALLEMAGNE ET LES JUIFS

par le Docteur ROSSAINT

Le Dr Rossaint est, en République Fédérale Allemande, le vice-président de la Fédération des Persécutés du Régime Nazi (V.V.N.) Il était particulièrement qualifié pour apporter son point de vue sur les problèmes dont traite ce numéro spécial, où devait être également entendue la voix autorisée d'un Allemand.



NGEL 1959  
La Synagogue de Cologne

NUL n'ignore aujourd'hui l'étendue du massacre des juifs. C'est sur le territoire de l'Allemagne que s'est installé le système criminel du nazisme. Avec lui, ce pays est devenu le foyer de putréfaction de l'Europe. C'est en Allemagne qu'il fut possible d'être élu député sur une profession de foi antisémite.

Dès 1920, ce peuple a été habitué au poison antisémite, et à partir de 1933, il en fut littéralement intoxiqué.

Ainsi, il devint coupable du tragique destin des juifs et ainsi se détruisit lui-même.

En 1955, divers journaux de l'Allemagne Fédérale reçurent une série d'articles contenant les thèses suivantes :

— il serait temps enfin de rendre hommage à la vérité et de réviser les jugements portés sur la liquidation des juifs ;

— depuis toujours, les lois et les usages de la guerre ont prévu l'exécution des otages ; la forme de cette exécution a toujours été laissée à l'appréciation des belligérants ;

— à plusieurs reprises et au moins cinq fois, Hitler avait clairement fait savoir que si la juiverie internationale ou d'autres fauteurs de guerre déclenchaient une nouvelle conflagration générale, celle-ci entraînerait l'extermination des juifs d'Europe ;

— ainsi, Hitler avait constitué les juifs en otages, selon la loi fondamentale allemande et les règles du droit international ; il agit en conséquence ;

— il est temps de débarrasser le problème de l'exécution des otages juifs de son contexte nébuleux de vengeance et de saisir la Cour de La Haye de ce problème de droit international.

Cette théorie ne trouve certes pas grande audience actuellement, mais elle ne doit pas être négligée.

En général, l'Allemand se tait quand il est question du problème juif. Ce silence comporte chez quelques-uns, l'aveu d'un sentiment de culpabilité : la grande majorité essaye d'oublier le passé et fait comme si rien ne s'était produit. Des statistiques, établies dernièrement, indiquent que 88 % des personnes interrogées « se désintéressent » du problème de l'extermination des juifs.

Des gens plus habiles invoquent des arguments de ce genre : « A quoi sert de remâcher toujours les vieilles histoires de Bergen-Belsen ou du journal d'Anne Frank. Cela ne mène à rien d'entretenir le sentiment de culpabilité, d'autant plus qu'à l'heure actuelle déjà plus de 30 millions d'Allemands sont trop jeunes pour avoir participé à cela. Et, de toutes façons, une grande partie de la nation n'y a jamais participé ».

D'autres, tentent d'affaiblir la responsabilité allemande par des arguments plus subtils encore. Pour eux, « la persécution des juifs, l'extermination des malades mentaux comme l'emploi des moyens de destruction massive auxquels on se prépare actuellement, sont les signes caractéristiques du mépris de l'homme à notre époque ». Dès lors, pourquoi condamner spécialement l'antisémitisme ?

EN fait, le passé n'a pas disparu complètement. L'antisémitisme allemand ne s'est pas évanoui avec la défaite du nazisme en 1945.

Il serait faux et dangereux de croire qu'il n'est resté que quelques excités, auxquels se seraient joints une poignée de bouseux noirs.

En 1945, tout le monde admettait qu'il

fallait extirper à tout jamais les racines du nazisme et de l'antisémitisme.

Cette évidence, affirmée à l'époque par des hommes politiques allemands, s'exprimait dans les lois promulguées par les Alliés et dans les accords de Potsdam.

Mais avant tout, ce sont les adversaires du régime nazi et les résistants qui exigeaient l'accomplissement de cette tâche par le peuple allemand.

Or, les accords de Potsdam, qui prévoient expressément l'extirpation des racines du militarisme et du nazisme, n'ont jamais été appliqués en Allemagne fédérale.

Des forces, à l'intérieur comme à l'extérieur ont empêché qu'une véritable casure se produise avec le passé criminel du régime nazi.

Non seulement, d'anciens nazis furent réhabilités, mais des résistants et adversaires du régime nazi furent diftamés et même persécutés à nouveau.

Et malgré la défaite subie dans la deuxième guerre mondiale, la rééducation nécessaire n'est pas intervenue, qui aurait pu renouer avec la grande tradition allemande d'humanisme et de démocratie, en dénonçant clairement les crimes du nazisme.

Jamais, les leçons du passé n'ont été tirées, et à l'exception des tentatives faites les premières années, les responsables du nazisme n'ont jamais été écartés de l'administration, de l'économie ou de la justice.

On a empêché systématiquement que les anciens résistants prennent part à la mise en place de la République fédérale et que les générations à venir soient éduquées dans l'esprit de l'idéal qui avait inspiré ces résistants.

NOTRE peuple, certes, à quelques exceptions près, condamne les horreurs antisémites et les crimes nazis.

Dans ce sens, on peut évidemment affirmer qu'il n'existe plus d'antisémitisme. Pourtant cela ne suffit pas à supprimer le problème.

A l'heure actuelle, il y a environ 30.000 juifs en Allemagne fédérale. L'antisémitisme actuel est donc pratiquement un « antisémitisme sans juifs ». C'est là son signe distinctif.

Cela prouve clairement que l'antisémitisme est avant tout le symbole d'une tendance politique, le fondement du néonazisme et de ses possibilités de développement ultérieur.

La remilitarisation importée en Allemagne a donné naissance depuis 1949 à une forme nouvelle de nazisme.

Un millier d'associations de sauvegarde des traditions de l'armée hitlérienne ; les 45 associations d'anciens S.S., leurs congrès et conférences tenus, souvent en présence de représentants de la Wehrmacht ou d'autres officiels ; le maintien en fonctions de plus de 1.000 magistrats nazis ; l'infiltration d'anciens fonctionnaires hitlériens dans l'appareil de l'Etat et notamment au Mi-



1933  
La Synagogue de Dusseldorf

nistère des Affaires Etrangères, où l'on trouve 80 % des diplomates de Ribbentrop ; la présence dans la Bundeswehr de 137 généraux hitlériens, de plus de 2.000 officiers et sous-officiers de la S.S. : autant de faits significatifs de la situation présente, expliquant suffisamment l'apparition de phénomènes antisémites.

Il est non moins significatif, comme l'a constaté le député libéral Reif, que la presque totalité des responsables pour le contrôle du personnel dans les ministères de l'Allemagne Fédérale, sont d'anciens nazis.

Lors d'une récente réunion organisée par le parti social-démocrate pour les fonctionnaires de la police, au moment fut venu de projeter le film « Nuit et brouillard », 220 personnes, en majorité hauts-fonctionnaires de la police, y compris le Commandant, quittèrent la salle.

Il faut également attirer l'attention sur la publication de millions de brochures militaristes destinées à la jeunesse et qui décrivent la guerre comme une simple suite de hauts faits militaires, contribuant ainsi à la glorification de celle-ci. En contre-partie, la jeunesse n'est absolument pas instruite des horreurs de cette guerre.

L'antisémitisme était en Allemagne le fondement essentiel du nazisme et du militarisme, son corollaire.

Les nazis décrivaient les juifs et les bolchéviks comme le danger suprême pour la race nordique. Pour eux, l'antisémitisme constituait un côté d'une médaille dont le revers était le communisme.

Aujourd'hui, la renaissance du militarisme, avec des objectifs comparables à ceux du passé ne peut que favoriser l'éclosion des mêmes théories.

Nous trouvons donc dans l'Allemagne Fédérale, non seulement des séquelles de l'antisémitisme ancien, mais de nouvelles manifestations de haine antijuive.

Un rapport du Congrès Juif Mondial de 1958 constate que 30 à 40 % des citoyens de l'Allemagne Fédérale ont des tendances antisémites et que 1/10<sup>e</sup> serait disposé à participer sans hésitation à de nouveaux pogromes.

La presse indique que jusqu'en 1960, les services officiels de l'Allemagne Fédérale ont enregistré plus de 800 incidents antisémites. Elle y voit l'une des conséquences des nombreuses manifestations des associations d'anciens combattants et S.S., organisées avec l'accord des pouvoirs publics.

Un reporter juif a pu écrire que depuis des années, il y a eu une série ininterrompue de profanations de cimetières. A chaque fois, on essaie de les présenter comme des actes isolés ou des sottises de jeunes. Mais leur multiplicité rend de plus en plus difficile une telle interprétation.

Des cimetières ont été profanés à Ansbach, Würzburg, Grünigen, Peine, Gießen, Castrop-Rauxel, Düsseldorf, Heidelberg, Aslar, Bad, Gannstatt, Drove b/Aachen, Hemmerde, Montabaur, Schwarz-

Rheindorf, Hoh-Grenzhausen, Lisberg, Bad Tolz, Worms (Mehrmals), Stuttgart, Bonn-Niederzissen, Rees, Bad Vilbel, Breisach, Tauber-Bischofsheim, Iserlohn, Nieder-Hochstedt, Bezirk Mainz (Mehrfach), Konstanz, Bückeberg, Wenzelberg, Preussig-Ohlendorf, Hamburg-Ohlsdorf, Braunschweig (Mehrfach), Beckum, Hagen, Hohenberge, Köln-Mülheim, Stadthagen, Neustadt, Gelsenkirchen, Lübeck-Moisburg, Harburg, Tholey, Landsberg, Kleinbardorf.

Si l'on tient compte qu'un certain nombre de profanations de cimetières n'ont même pas été portées à la connaissance du public, on peut estimer à environ 2.000 le nombre de tombes juives violées en Allemagne Fédérale depuis 1950.

Il faut donc choisir entre deux explications : ou le peuple allemand est atteint d'un penchant criminel indéradicable pour la profanation des cimetières ou alors la police est tellement truffée d'anciens nazis qu'elle ne déploie aucune énergie dans la lutte contre les criminels.

S'il fallait une preuve de ce caractère politique de la plupart de ces actes, il suffirait d'indiquer que sur 68 cas de profanations de cimetières (avec 1.025 monuments funéraires détruits), 18 ont été commis en avril (mois anniversaire du Führer) donc près du tiers, 7 (donc environ 10 %) ont été commis en novembre (anniversaire de la « Nuit de Cristal »).

L'ANTISEMITISME est avant tout un phénomène politique et historique. Il exprime une pensée concernant les autres hommes, qui conduit nécessairement à des pratiques criminelles.

L'existence d'un antisémitisme sans sémites ne prouve pas seulement que l'antisémitisme n'est qu'un prétexte, ou l'expression d'autres réalités, d'ordre économique, politique ou social. L'antisémitisme sans sémites est révélateur, chez l'homme allemand, d'un traumatisme profond.

Il conviendrait d'en mettre à jour les racines. C'est seulement après cela qu'on pourrait comprendre comment on pu se développer, justement en Allemagne, à la faveur d'autres facteurs politiques et historiques, les inexpiables brutalités qui ont été commises. C'est seulement ensuite qu'on pourrait compter avec un dépassement de l'antisémitisme.

La persécution des juifs est d'une telle importance, et son influence sur la catastrophe allemande d'un tel poids, qu'on doit s'attendre à ce qu'elle ait des répercussions spirituelles dans les milieux les plus divers, qui sont amenés à y réfléchir. Quel sera le résultat de cette réflexion ?

Les Allemands furent, naguère, le destin des juifs. Peut-être les juifs sont-ils devenus maintenant le destin des Allemands. De la façon dont ceux-ci expliqueront et jugeront leur état d'esprit et leurs actes passés, dépendra l'avenir allemand. Espérons que cette appréciation sera véritablement humaine et chrétienne.



# LES CONQUÉRANTS

PASSANT en revue, au début de ce siècle, les troupes allemandes qui allaient participer à une expédition internationale en Chine (guerre des Boxers), Guillaume II leur dit : « Inspirez-vous de l'exemple d'Attila qui détruisait tout sur son passage » ; et il recommandait à ses soldats « de faire sur les Chinois une impression telle qu'aucun d'eux, pendant mille ans, n'osât regarder un Allemand de travers ». Ces rodomontades pourraient, aujourd'hui, faire sourire. Mais il faut les situer dans leur contexte historique.

L'Allemagne de Bismarck et de Guillaume II, son unité à peine réalisée, se lança allègrement dans une politique d'expansion. Les gouvernements étaient soutenus par une opinion publique chauffée à blanc, et que la Ligue pangermaniste, par ses conférences, ses brochures, ses journaux, persuadait de la nécessité d'agrandir l'espace vital allemand.

C'est l'époque des premières conquêtes coloniales (Sud-Ouest africain, To-

par

**Gilbert BADIA**

go, etc.), mais c'est aussi l'époque où Guillaume II à Jérusalem se déclare le protecteur du monde arabe, où il entre à Tanger en caracolant sur son cheval noir, où la flotte de guerre envoie la canonnière Panther mouiller devant le port d'Agadir.

C'est surtout l'époque où se répand la théorie du *Drang nach Osten*, la poussée vers l'Est. L'Allemagne, championne du germanisme, a reçu du ciel, dit-on, la mission de refouler les Slaves. Bien entendu, les préoccupations terre à terre ne sont pas absentes de cette idéologie. L'Allemagne convoite l'Ukraine et son blé. Et en 1918, Ludendorff préférera immobiliser dans cette région, après la paix de Brest-Litovsk, cinquante divisions — qui lui font cruellement défaut sur le front occidental — plutôt que de renoncer à ce blé, aux œufs, à l'huile ukrainiens.

En dépit de toutes les différences de forme, entre le nazisme et les régimes wilhelminien, c'est bien dans une perspective analogue que s'inscrit la politique extérieure hitlérienne. Au début de 1934, un an à peine après la prise du pouvoir, Hitler disait au président du Sénat de Dantzig, Hermann Rauschning : « Il n'y a qu'une chose qui ne change pas avec les siècles, c'est que les empires sont fondés par le glaive et la supériorité des armes... A l'Est, il

en effet : « Il faut extirper jusqu'à la racine, une fois pour toutes, le système judéo-bolchevik », mais il précise bien vite que l'idéologie n'est pas seule en cause : « La situation du ravitaillement en Allemagne exige que dans une très large mesure la troupe vive sur le pays et qu'en outre elle mette à la disposition de l'arrière des stocks de denrées aussi importants que possible. Dans les villes ennemies surtout, une grande partie de la population va devoir souffrir de la faim. Malgré tout, il ne faut pas que, par un souci d'humanité mal comprise, on distraie quoi que ce soit des denrées destinées à l'Allemagne pour les distribuer aux prisonniers ou à la population autochtone ». Et notre général de demander au soldat allemand de faire preuve de compréhension pour la dureté de ce « traitement expiatoire », infligé aux populations des territoires occupés (2).

Si la terminologie a changé, le but reste le même à vingt-cinq ans de distance : sous couvert d'espace vital, c'est de rapine qu'il s'agit. Cette permanence des visées annexionnistes, et même de leur orientation n'a pas de quoi surprendre.

Quand l'Allemagne de Bismarck a réalisé son unité, quand elle est devenue une grande puissance, le monde, pour l'essentiel, était déjà partagé. Les empires coloniaux anglais, français, portugais, belge, américain, existaient déjà, comme autant de chasses gardées. Le Reich s'orienta moins vers la conquête des colonies, que vers une extension de son territoire en Europe même. Son objectif premier : s'assurer l'hégémonie sur ce continent, avant de passer à d'autres conquêtes. Mais ces tentatives n'en visaient pas moins à rompre un certain équilibre — la paix si provisoire fut-elle — entre les puissances européennes. D'où le fait qu'après 1890 surtout, l'impérialisme allemand apparaît comme un des principaux, sinon le principal fauteur de guerre en Europe.



tion balkanique, cauchemar des chancelleries à la veille de la première guerre mondiale a cessé de se poser depuis que des régimes de démocratie populaire se sont instaurés à Bucarest et à Sofia, à Prague et à Budapest. Un seul pays revendique des territoires étrangers : l'Allemagne fédérale.

« L'unification de l'Allemagne doit comprendre les territoires au-delà de l'Oder et de la Neisse », déclarait le chancelier Adenauer le 7 octobre 1951. Et trois ans plus tard : « A diverses occasions le gouvernement fédéral a déclaré sans ambages qu'il ne reconnaît pas la frontière Oder-Neisse comme frontière nationale... Il considère ces territoires (les territoires à l'Est de cette ligne) comme territoire national allemand » (21 octobre 1954) (3). Depuis, presque pas de discours dominical sans que tel ou tel ministre ne rappelle avec plus ou moins de discrétion ou d'arrogance, suivant qu'il s'appelle Erhard ou Seeböhm, les revendications de la R.F.A. sur les Sudètes, la Haute-Silésie ou l'ex-Prusse orientale.

Et nous ne mentionnons que pour mémoire la volonté souvent réaffirmée par les hommes politiques de Bonn de « libérer » la République Démocratique Allemande, c'est-à-dire de réannexer son territoire (4).

Or depuis quelques années déjà, la République fédérale est dotée d'une armée moderne parfaitement équipée, hautement mécanisée : avec ses 300.000 hommes, la Bundeswehr est actuellement la plus forte puissance militaire en Europe. Et ses généraux ont revendiqué l'an passé, dans un memorandum qui fit quelque bruit, la dotation de cette troupe en armes nucléaires.

Or ces généraux sont ceux de Hitler. Heusinger était aux côtés du Führer, lors de l'attentat du 20 juillet 1944. Speidel, Faertsch, Kammhuber, tous les commandants d'armes de la Bundeswehr sont les ex-compagnons de Keitel ou von Manstein. Ils disent expressément que les bombes atomiques, dont ils revendiquent la possession, doivent servir à « lutter contre le communisme ». C'est un langage que nous avons déjà entendu dans d'autres bouches.

Et qu'on ne songe pas à opposer l'opinion des militaires à celle des civils. Le chancelier Adenauer ou le ministre de la Défense, F.J. Strauss, eux aussi revendiquent pour la Bundeswehr des engins nucléaires. Eux aussi ont lutté pour l'égalité des droits, cette *Gleichberechtigung* que l'Allemagne a après cette guerre, arrachée en moins de dix ans (5).

Après 1950, la République fédérale a connu un surprenant boom économique. Actuellement, elle produit deux fois plus d'acier que la France, presque autant à elle seule que tous les autres partenaires du Marché Commun (6). Ses exportations n'ont cessé d'augmenter. Elle a reconquis méthodiquement les marchés perdus depuis 1945. En Europe d'abord, au Proche-Orient et en Amérique du Sud ensuite, en Asie et en Afrique enfin. Le mark est une des monnaies les plus solides du monde. Les réserves d'or et de devises de la Bundesbank dépassent 8 milliards de dollars.

L'Allemagne fédérale n'a pas de colonie et elle en tire argument pour se présenter sous les traits d'une puissance anti-colonialiste auprès des pays sous-développés. En fait, elle pratique un néo-colonialisme mal déguisé, accordant jusqu'ici son aide intéressée de préférence

aux pays qui ont choisi de se tourner vers le « monde libre ». C'est une des formes nouvelles de l'impérialisme allemand. L'aide économique est assortie de conditions et de pressions politiques mal déguisées.

ET cependant il serait faux de conclure de ce trop succinct exposé que la République fédérale n'a fait que substituer ses objectifs à ceux du III<sup>e</sup> Reich. En fait, le monde de 1961, n'est plus celui de 1945 : cette constatation banale a, pour la politique ouest-allemande des conséquences importantes.

C'est la *Frankfurter Zeitung* qui définissait ainsi, en substance, la politique extérieure de la R.F.A., en janvier dernier : « Vis-à-vis de nos partenaires de la coalition atlantique, notre politique est libre. Vis-à-vis de l'Est, elle ne l'est pas. Il n'y a pas d'autre éventualité pour nous que de nous associer étroitement à la politique des autres nations libres, face au bloc soviétique ». Cela signifie très clairement — et le Bulletin de presse du gouvernement fédéral ne cesse de le redire — que l'impérialisme allemand a renoncé, pour l'instant du moins, à pratiquer une politique autonome. La R.F.A. se propose de « coller » à l'Occident, de « coller » aux Etats-Unis, « notre plus puissant allié », comme on dit à Bonn.

Mais alors la politique ouest-allemande aurait-elle perdu de sa nocivité ? Nullement. Car le gouvernement fédéral n'a par perdu l'espoir d'orienter la politique de l'O.T.A.N. dans le sens de la guerre froide (7). Dans l'alliance atlantique, il joue le rôle de détonateur possible. Un incident peut à tout moment éclater à Berlin ou aux frontières des deux Allemagnes. Dans ce cas-là, Bonn voudrait que les forces de l'O.T.A.N. fussent engagées pour défendre des intérêts impérialistes allemands. Le gouvernement fédéral s'est jusqu'ici refusé à envisager de signer un traité de paix avec l'U.R.S.S. ou à reconnaître l'autre Etat alle-

(SUITE PAGE 11.)



## RENCONTRES...

Ces aviateurs français et allemands (CI-DESSUS) réunis quelques mois avant la guerre de 1939, pensaient-ils que, peu après, les appareils à croix gammée, dont ils admirent les évolutions, attaquaient les villes de France (PHOTO DU HAUT DE LA PAGE), et bombarderaient les réfugiés sur nos routes ?...

nous faut étendre notre domination jusqu'au Caucase ou jusqu'à l'Iran. A l'Ouest, il nous faut la côte française. Il nous faut les Flandres et la Hollande... Notre mission est de mener à une fin victorieuse et dans des conditions plus favorables la guerre interrompue en 1918 » (1).

Voudrait-on ne voir là que les rêveries d'un mégalo-mane, que l'ordre du jour suivant du général von Manstein, daté lui de novembre 1941, c'est-à-dire six mois après le début de l'invasion de l'U.R.S.S. par la Wehrmacht, vient démentir cette interprétation et illustrer la mise en pratique des rêves hitlériens de domination mondiale.

Le général prussien s'exprime tout comme un bon S.S. il dit à ses troupes,

ET maintenant ? L'Allemagne de 1961, cette Allemagne divisée a-t-elle encore quelques points communs avec celle d'hier ? Peut-on parler aujourd'hui d'impérialisme allemand ?

Sans doute étonnerait-on un certain nombre d'habitants d'Allemagne occidentale et peut-être aussi un grand nombre de nos compatriotes, en répondant par l'affirmative. Quoi, ce chancelier octogénaire, ce vieillard en veston, ce bon grand-père qui se flatte parfois, dans le privé, d'avoir connu trois guerres (ou presque) et de n'en avoir faite aucune, serait à la tête d'un régime impérialiste ?

Et pourtant ! Dans l'Europe de 1961 il n'existe pour ainsi dire pas de revendications territoriales. La fameuse ques-

(1) Hermann Rauschning : « Hitler m'a dit », Paris 1939, p. 143, 144, 148.

(2) Texte allemand de cet ordre du jour dans Ernst Niekisch « Das Reich der niederenen dämonen », Rohwolt, Hambourg, 1953, p. 304.

(3) Ces citations sont extraites de E.N. Dzelepy « Le Mythe Adenauer », Bruxelles, 1959, p. 104 et 107.

(4) Nous manquons de place ici pour montrer le danger pour la paix que peut représenter la participation de l'Allemagne occidentale à l'Alliance Atlantique. Robert Schuman avait dit le 8 février 1952 : « L'Alliance Atlantique cesserait d'être une alliance défensive si l'Allemagne occidentale y était admise, en raison des revendications allemandes sur les territoires perdus à l'Est à la suite de la seconde guerre mondiale ». Il nous semble que cette constatation n'a rien perdu de sa valeur.

(5) Après l'autre guerre, c'est seulement en 1935-36, dix-sept ans après Versailles, que le Reich avait réarmé librement.

(6) 34 millions de tonnes d'acier en 1960, soit 45 % de la production des Six. Les usines Volkswagen ont produit en 1960 autant de véhicules que toutes les usines françaises ensemble.

(7) Adenauer, le 22 avril 1955 : « Un jour l'Union Soviétique cessera d'être un danger mortel pour l'Occident chrétien et aura été ramenée à la raison par la forte pression de celui-ci ». Et encore le 12 octobre 1956 : « Nous causerons avec les Soviets, mais armés jusqu'aux dents ».

# Les rapports franco-allemands depuis 1945

**A**U lendemain de la réunion de Potsdam (17 juillet - 2 août 1945), l'Allemagne vaincue se voyait amputée d'une partie de son territoire à l'Est. C'est alors, notamment, que fut fixée la fameuse frontière Oder-Neisse, que la Pologne, tous les pays de l'Est, l'Allemagne démocratique et plusieurs autres pays, dont la France, considèrent désormais comme définitive.

L'Union Soviétique, les Etats-Unis et l'Angleterre partageaient ce qui restait de l'Allemagne en zones d'occupation. La zone soviétique est devenue, depuis, la République démocratique allemande (R.D.A.). Les Etats-Unis et l'Angleterre se divisaient l'Allemagne de l'Ouest, qui est devenue depuis la République fédérale allemande, dite aussi Allemagne de Bonn, du nom de sa capitale. Les Etats-Unis occupaient en gros l'Allemagne du Sud, l'Angleterre l'Allemagne du Nord. Bien que la France n'eût point participé à la Conférence de Potsdam, les Etats-Unis et l'Angleterre lui réservaient deux zones d'occupation, l'une au Nord de l'Alsace et de la Lorraine, jusqu'au confluent de la Moselle et du Rhin ; l'autre à l'Est du Rhin, dans le pays de Bade et en Wurtemberg.

D'autre part les accords de Potsdam prévoyaient un statut spécial pour Berlin, ancienne capitale du Reich. Bien que la ville fût incluse dans la zone sovié-

tiennaise qui leur avait valu tant de malheurs. Cette campagne commençait à porter ses fruits lorsque se posa le problème du réarmement de l'Allemagne de l'Ouest dans le cadre du Pacte Atlantique et de la petite Europe.

C'est ici que la France abandonne à peu près complètement sa politique tra-



RENCONTRES...  
Mourmelon, 1961

par  
**Jacques MADAULE**

que, elle faisait l'objet d'une quadruple occupation, l'Est de la cité étant confié aux Soviétiques, tandis que l'Ouest était partagé entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France. La ville devait conserver une certaine unité, en dépit de sa division. C'est ainsi qu'elle était rigoureusement séparée de la zone soviétique, que les communications intérieures y demeuraient absolument libres et qu'elle devait être administrée d'un commun accord par les commandements militaires soviétique, américain, anglais et français. Si l'harmonie avait continué de régner entre alliés, on aurait pu concevoir et l'on tenta effectivement d'appliquer à l'ensemble de l'Allemagne un gouvernement quadriparti de ce genre. Mais on sait que l'entente se détériora très vite, surtout à partir de 1947.

Ces précisions étaient nécessaires pour comprendre l'évolution des relations franco-allemandes depuis la fin de la guerre.

**T**ANT que les alliés de la guerre sont demeurés unis, ils ont entrepris la dénazification des diverses zones dont ils étaient chargés, et le procès de Nuremberg fut mené en commun par toutes les puissances occupantes. Mais, presque dès l'origine, chaque puissance se comporta dans sa zone à peu près comme elle l'entendait. C'est ainsi que les Anglo-Américains remontèrent rapidement, par des injections massives de crédits, l'économie de leurs zones, tandis que l'Union Soviétique transformait peu à peu la sienne en démocratie populaire.

Pendant quelques années la France prétendit aussi mener sa propre politique dans les zones qui lui étaient attribuées. Mais, à partir de 1947 commença, entre les anciens alliés ce que l'on est convenu d'appeler la guerre froide. L'administration quadripartite de Berlin devenait dès lors un véritable paradoxe, qu'illustra le fameux blocus des zones occidentales. La question est toujours posée, et l'on sait que la principale difficulté qui, encore aujourd'hui, sépare en Europe les alliances opposées, est précisément le statut de Berlin, qui a été mis en question par l'Union Soviétique, et qui le sera à nouveau, il n'en faut pas douter, quelle que soit la patience dont, jusqu'à présent l'Union Soviétique a fait preuve.

Bien que la France ait quelque temps refusé d'aligner sa propre zone sur la zone anglo-américaine, dite bizonie, elle dut finalement s'y résigner. Le cadre du futur Etat fédéral allemand était dès lors fixé et la nouvelle République commença d'exister à partir de 1949. C'est à partir de ce moment que l'on peut véritablement parler de relations entre la France et l'Allemagne. Il s'agit, bien entendu, de l'Allemagne de l'Ouest, car nous n'avons pas la moindre relation officielle avec l'Allemagne de l'Est.

Les deux principes sur lesquels les Alliés s'étaient absolument trouvés d'accord étaient la dénazification et la démilitarisation de l'Allemagne qui devaient, s'ils avaient été loyalement appliqués, nous garder à jamais de tout nouveau danger allemand. Mais il était impossible de les maintenir dans l'état de division où se trouve le monde depuis 1948. Les Occidentaux, et par conséquent la France ont commencé par fermer les yeux sur la place de plus en plus grande qu'occupent les anciens nazis dans l'administration de l'Allemagne occidentale. On demeura un peu plus longtemps fidèle au principe de la démilitarisation. Une campagne de propagande auprès des jeunes Allemands fut même entreprise pour les détourner

ditionnelle à l'égard de l'Allemagne. Tout se passe, à partir de 1950, comme si les tragiques événements dont les traces n'étaient pas encore effacées ne s'étaient jamais produits. M. Robert Schuman, en qualité de Président du Conseil ou de Ministre des Affaires Etrangères, poursuit activement une politique dite d'intégration européenne. Il commence par former la Communauté charbon-acier, connue sous le nom de C.E.C.A., qui groupe dans un ensemble économique, la France, le Benelux (Belgique, Hollande, Luxembourg) et l'Italie. Mais à partir de la guerre de Corée, il apparaît au Pentagone américain que l'on ne peut assurer la défense de l'Europe occidentale si l'Allemagne n'y est pas militairement associée. C'est alors que prend corps le fameux projet de C.E.D. (Confédération Européenne de Défense) qui aurait pour aboutissement de constituer une armée européenne intégrée, où les nouveaux bataillons allemands se mêleraient aux bataillons français.

On sait ce que fut l'ardente campagne menée dans notre pays par des hommes de gauche aussi bien que par des hommes de droite contre la C.E.D. Le projet fut finalement rejeté par l'Assemblée Nationale en septembre 1954. Mendès-France étant Président du Conseil. Cette attitude nous valut les pires difficultés avec nos alliés anglo-américains et Mendès-France dut consentir, en 1955, par les accords de Bonn et de Londres, à la reconstitution d'une armée allemande qui ne serait pas intégrée et qui n'aurait pas l'usage d'armes atomiques stratégiques ou tactiques. Pour ceux qui avaient espéré voir disparaître à jamais le militarisme allemand, c'était néanmoins une grave défaite, que devaient souligner, quelques années plus tard, la nomination du général allemand Speidel, au passé plus que douteux, comme commandant en chef des forces Centre-Europe, et par conséquent, des troupes françaises ; et enfin, l'an passé, sous prétexte que le territoire de la République fédérale est trop mince pour permettre l'installation de bases logistiques, l'implantation en territoire français de bases militaires allemandes. On croit que c'est un cauchemar, mais c'est la réalité.

**L**E général de Gaulle et ses amis s'étaient toujours montrés de farouches adversaires de la C.E.D. et ils ne manifestaient pas une sympathie excessive pour les tentatives d'intégration européenne, de quelque nature qu'elles fussent. On pouvait donc espérer que le retour au pouvoir du général ne fa-

voriserait pas le rapprochement de la France avec les revanchards de Bonn. Nos espoirs, là encore, ont été déçus, et nous avons même vu, dans ces dernières années, l'intimité entre le gouvernement français et le gouvernement fédéral, devenir plus grande encore que par le passé. C'est que le Pacte Atlantique a sa logique propre et que nous avons besoin des sympathies allemandes pour pouvoir poursuivre la guerre d'Algérie. Sans doute le général de Gaulle a-t-il affirmé à plusieurs reprises sans équivoque que la France considérait la ligne Oder-Neisse comme la frontière intangible de l'Allemagne. Mais des projets, comme le plan Rapacki, de démilitarisation de l'Europe centrale, n'ont jamais rencontré à Paris la sympathie à laquelle on aurait dû normalement s'attendre. Au lieu de favoriser de toutes les manières les tentatives de dégel qui ont été faites depuis cinq ans, nous avons vu le gouvernement français soutenir la répugnance des dirigeants de Bonn. Toute la politique du chancelier Adenauer est, en effet, fondée sur la continuation de la guerre froide, qui laisse à son pays toutes ses chances, y compris celle de changer à son profit le statut territorial de l'Europe.

Certes, il faut se réjouir, en un sens, que la hache de guerre entre la France et l'Allemagne soit enterrée. Mais ce ne peut être à n'importe quel prix. A l'heure actuelle l'armée allemande est prépondérante en Europe occidentale, comme elle ne le fut jamais, ni au temps de Guillaume II, ni au temps de Hitler. C'est là une situation malsaine et dangereuse, car il est impossible que nos voisins d'outre-Rhin ne songent à une réunification de l'Allemagne qui ne pourrait s'accomplir que par les armes et à une reconquête des territoires perdus à l'Est. Tant que l'Allemagne jouit d'une prospérité un peu factice, le danger n'est pas immédiat. Il le deviendrait si, par suite d'une crise économique, qui n'est pas impossible, cette prospérité venait à s'écrouler aussi vite qu'elle s'est bâtie en 1948.

Les Français doivent donc attacher la plus grande importance à leurs relations avec l'Allemagne, avec toute l'Allemagne, non seulement l'Allemagne de l'Ouest, mais aussi l'Allemagne de l'Est. Rien n'est plus souhaitable que des relations pacifiques entre les deux peuples. Mais elles ne peuvent être fondées sur une dangereuse coalition et sur la renaissance du militarisme allemand.

C'est sur une Allemagne vraiment pacifique que la France a intérêt à s'appuyer pour assurer la paix de l'Europe et du monde.

## L'éducation de la jeunesse allemande

(Suite de la page 9)

à la neutralité de l'Allemagne tout entière et peut-être plus encore par la manière dont il éduque la jeunesse.

Dès qu'un enfant entre à l'école, on lui apprend à aimer les enfants des autres peuples, quelle que soit leur race. Il y a, dans l'abécédaire à l'usage des tout petits, une image qui représente des enfants de nationalités différentes qui se tiennent par la main pour danser la ronde de l'amitié. Ce mot amitié « *Freundschaft* » est un mot que l'on entend souvent ; c'est par exemple celui avec lequel on salue les visiteurs dans les camps de pionniers. On veut qu'il n'y ait plus de place pour la haine sauf pour la haine du militarisme et du racisme qui apportent aux hommes malheur et indignité.

On ne s'applique pas, comme en République Fédérale, à en cacher ou en minimiser les méfaits. Dans les manuels d'histoire, on explique aux élèves les origines du nazisme ; on leur en montre les crimes avec leurs tragiques conséquences. Voici, par exemple, ce qu'en dit le manuel « *Pour l'enseignement de l'histoire en 8<sup>e</sup> année* » : « *Hitler reçut des millions des monopoles. En janvier 1932, il fit un discours de plusieurs heures au Club de l'Industrie à Düsseldorf devant 300 personnalités du grand capital... Elles furent tellement enthousiasmées qu'elles lui assurèrent une aide accrue... Les fascistes trouèrent un nouveau procédé pour faire taire ou faire disparaître leurs adversaires politiques. Ils construisirent des grands camps de concentration où ils torturaient sauvagement et assassinaient des adversaires du nazisme ainsi que des gens qu'ils persécutaient sur la base de la « loi raciale ». De 1933 à 1939, 35.000 Allemands furent condamnés à un total d'un million d'années d'emprisonnement. Dans la même période, les nazis assassinèrent 14.000 antifascistes. Cette terreur contre les Allemands fut le prélude à des crimes encore plus grands qu'ils commirent à l'égard des autres peuples. Après 1939, ils firent de ces camps de concentration des camps d'extermination. Pour tuer le plus rapidement possible beaucoup de prisonniers, ils employèrent la méthode de l'asphyxie par les gaz. Ils conduisaient ces prisonniers entièrement nus dans une pièce où ils faisaient pénétrer un gaz toxique. Le principal fournisseur de ce gaz était le Konzern de « *U. G. Farben* ». De la graisse qu'ils récupéraient en brûlant les cadavres ils fabri-*

quaient du savon et ils vendaient les cendres comme engrais. Le nombre des victimes dans les différents camps s'éleva à onze millions ».

Ainsi on expose aux élèves toute la vérité sur le nazisme afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir et que plus tard ils empêchent que se produise un nouveau 1933. Une telle éventualité n'est, d'ailleurs, vraiment pas à craindre dans la République Démocratique. Tous les anciens nazis ont été écartés de l'appareil d'Etat et leurs postes ont été confiés à des antifascistes éprouvés. Dans les écoles, 70 % des enseignants, qui avaient été contaminés par l'idéologie hitlérienne, ont été remplacés par des maîtres qui ont eu à cœur d'effacer les tares de la pédagogie nazie et de veiller à la démocratisation de l'enseignement. Pour la première fois dans l'histoire de l'Allemagne les enfants, sans distinction d'origine, ont le même droit à l'instruction.

L'article 3 de la loi scolaire stipule qu'il faut « *éduquer les enfants et les jeunes gens dans un esprit de solidarité et en vue de l'action collective, leur apprendre à aimer le travail et les hommes qui travaillent et développer toutes leurs qualités physiques et intellectuelles pour le bien du peuple et de la nation* ».

L'école de la République Démocratique Allemande s'efforce donc de cultiver chez les jeunes l'esprit d'entraide et l'amour du prochain. Il y a eu une vaste campagne pour ce qu'on a appelé le passage de « moi à nous ». Mais ce passage ne signifie pas une abdication de la personnalité. On s'attache, au contraire, à développer cette personnalité en donnant à chaque individu la possibilité de parfaire ses connaissances et de choisir la voie où il peut le mieux s'affirmer. Un effort culturel intense a été fait : partout on a créé des bibliothèques, des clubs, des maisons de la culture où sont donnés des conférences et où ont lieu des discussions sur les thèmes les plus divers. Ce qui frappe c'est que soit dans la littérature, soit au théâtre, soit au cinéma, c'est toujours le respect de la vie qui est exalté.

Une tâche importante que les dirigeants du pays disent s'être fixée, c'est d'éduquer la jeunesse dans le sens de la paix, du progrès et de l'entente entre les peuples, dans un sens qui « *assure la renaissance de l'Allemagne* » pour qu'elle devienne un Etat pacifique et démocratique.

Il n'y a pas lieu, croyons-nous, de douter de la sincérité d'un tel programme, car pour mener à bien l'édification, qu'elle

a entreprise, d'une société nouvelle, la République Démocratique a besoin de paix et elle a besoin aussi de la compréhension et de l'amitié des autres pays. Et quoi que l'on puisse penser du régime qu'elle s'est donné, il semble bien qu'il y ait, pour la paix du monde et pour le respect de la dignité humaine, davantage à espérer de dirigeants qui, d'accord avec les forces démocratiques de la République Fédérale, travaillent à faire revivre l'Allemagne de Goethe, de Schiller, de Herder et de Heine plutôt que de ces anciens nazis que l'on retrouve toujours plus nombreux dans l'appareil civil et militaire de l'Etat de Bonn et qui naguère se firent une gloire de brûler en place publique les œuvres des grands humanistes de leur pays.

Léo MONBOUYRAN.

## Les conquérants

(Suite de la page 10)

mand : la République Démocratique Allemande (8). Il se refuse à éliminer les causes de conflit possible, à liquider les séquelles de la dernière guerre. Si la guerre froide persiste et s'amplifie, l'Allemagne de l'Ouest — le meilleur soldat de la croisade antisoviétique — espère, à ce titre, être comblé par ses partenaires de la coalition. Si la coexistence s'impose, l'importance de la Bundeswehr diminue elle ne recevra pas de bombes atomiques, elle ne pourra songer à « *recupérer* » les territoires de l'Est en provoquant un de ces « *conflits limités* », dont certains militaires d'Outre-Rhin se sont faits les théoriciens.

C'est dire combien il est de l'intérêt des peuples d'imposer cette coexistence pacifique des nations, qui limiterait singulièrement les dangereuses possibilités d'action de l'impérialisme allemand.

Gilbert BADIA.

(8) Dans le cadre de cet article il n'était pas possible de parler de cette nouvelle Allemagne dont le ministre des Affaires Etrangères Lothar Bolz déclarait en juin 1959, à la Conférence de Genève : « *Le but de toute notre politique est d'exclure à jamais la possibilité pour le militarisme allemand de menacer la paix* », et qui entretient des relations d'amitié avec la Pologne et la Tchécoslovaquie, dont elle a reconnu solennellement les frontières. Elle constitue pourtant un élément nouveau — et de première importance — du problème allemand.

# Pour une véritable réconciliation franco-allemande

UNE « véritable » réconciliation franco-allemande ne peut être actuellement qu'un vœu.

Les « conditions » en sont, en effet, non seulement en nombre décourageant, mais actuellement plusieurs d'entre elles paraissent encore inconciliables.

Certes, on peut toujours se réconcilier, comme on dit « sur le dos de quelqu'un ». L'Allemagne d'Adenauer, ne demanderait pas mieux que de se réconcilier avec la France sur le dos de la Pologne, et ses frontières dont elle revendique la révision. La France, dans son régime actuel, est prête à oublier le passé pour être défendue par une puissante Wehrmacht renaissante, contre la contagion socialiste venue de l'Est. Mais une pareille « réconciliation » — outre son immoralité — on sait ce qu'en vaudrait l'aune. Une Allemagne militariste réunifiée, tous adversaires neutralisés à l'Est, ne resterait pas longtemps notre amie. Elle ne mettrait pas longtemps à découvrir que la France lui porte ombrage et qu'elle doit être remise à la raison. Le processus est bien connu. Les hommes de mon âge en ont fait deux fois, déjà, l'expérience.

Une véritable réconciliation ne se fait pas « contre », mais « pour », et implique un total changement d'esprit. Elle ne pourra se faire que sur des buts de paix, et non de revendication ou de défense hargneuses. Elle ne se fera pas sur les anciennes notions de grandeur, de prestige — et de concurrence : elle se fera quand les peuples allemand et français penseront de la même façon sur les problèmes communs à toutes les nations et à tous les hommes, sur ceux qui les unissent et non sur ceux qui les divisent. Ces problèmes commencent à se poser

clairement, avec une urgence qui réveille soudain les plus endormis. Il n'y a pas vingt ans, la grande faim du monde, la grande faim des immenses populations d'Asie, d'Afrique et d'Océanie semblait encore si éloignée, et à la fois si insoluble, qu'elle n'apparaissait pas

vernements s'en préoccupent au premier chef. Pour être tout à fait justes, disons que cela apparaît moins encore en Allemagne qu'en France. Par la force des choses, la France est confrontée au problème de la faim du monde à travers son drame colonial. Mais elle l'a abor-

rie nouvelle, qui exalte une fois encore son nationalisme. Elle semble autant que jamais reprise par ses rêves de grandeur wagnériens. Elle éduque de nouveau ses enfants dans cette exaltation de **Deutschland ueber alles**. Dans les écoles, les crimes nazis sont passés sous silence, mais les rêves nazis sont communiqués jour après jour aux jeunes élèves. Voilà la réalité, qu'il serait dangereux de se dissimuler.

## VERCORS

comme un problème, mais simplement comme une malédiction fatale. Seulement c'était une illusion commode. Si cette illusion subsistait, ce n'était pas que cette grande faim fût insoluble : c'était que les populations affamées se taisaient. Et elles se taisaient faute d'avoir pris conscience de leurs existences nationales et par conséquent de leur force. La grande victoire chinoise a soudain cristallisé ces consciences nationales, encore diluées mais en surfusion : pouvait-on imaginer, il y a moins de dix ans, cette extraordinaire explosion africaine ? Le problème qui est posé au monde est le plus vaste, sans doute, de toute son histoire.

L'AVENIR des grandes nations dépend de leur capacité à savoir le résoudre. C'est-à-dire tout d'abord à savoir l'affronter. La France en est-elle capable ? L'Allemagne en est-elle capable ? Leurs égoïsmes nationaux pourront-ils être surmontés ? Et toutes leurs soi-disant « nécessités économiques » ? Telles sont les nouvelles données du contentieux franco-allemand. Mais il n'apparaît pas que, ni en France ni en Allemagne, les gou-

de contrainte et forcée, alors que son avenir commande qu'elle sache s'y atteler avec une immense « bonne volonté » ce qui impliquerait non seulement des sacrifices, mais des solutions politiques audacieuses et rapides. Je ne pense pas que la V<sup>e</sup> République soit, sous sa forme actuelle, en mesure d'envisager une telle reconversion. Si intelligent et même, parfois, si « progressiste » que puisse être le grand capital, certains sacrifices lui sont **organiquement** impossibles. Il ne peut se les imposer à lui-même du dedans. Il faut qu'ils lui soient imposés du dehors. Cela implique, en France même, que le pouvoir ne soit plus entre ses mains (ou celles de ses représentants), mais en celles du peuple. C'est la première condition de toutes.

Pour l'Allemagne, le problème est encore plus grave. Elle ne ressent aucune urgence à se mêler au problème du tiers monde, et de son accession au niveau (matériel et spirituel) des « ci-devant grandes nations ». Elle n'a rien à « décoloniser ». Elle a relevé ses ruines. Aidée par ses vainqueurs, elle atteint ou dépasse leur prospérité. Le fameux « miracle allemand » est une grise-

C'EST pourquoi il apparaît que la réconciliation franco-allemande n'est plus une affaire entre la France et l'Allemagne : ni l'une ni l'autre, dans l'état actuel des choses, n'est en mesure non seulement de la promouvoir, mais même de la préparer. Elle s'inscrit désormais dans une entité infiniment plus vaste : la réconciliation du monde. La réconciliation franco-allemande n'est plus un problème européen, c'est un problème mondial, dont la solution surviendra en même temps dans le monde et entre elles deux, en tant qu'elles auront cessé d'être isolées. Au cours des décennies, l'idée de nation indépendante répond de moins en moins à une réalité, devient de plus en plus une succession d'illusions perdues. Le jour où la dernière illusion s'évanouira, la réconciliation franco-allemande sera enfin réalisée.

Ce n'est pas pour demain et nous devons, en attendant, redoubler de vigilance à l'égard des obstacles susceptibles de retarder la solution du tout premier problème, celui de la paix du monde. Premièrement à l'égard du racisme et de son équivalent, le sentiment de supériorité nationale. Et avec eux, à l'égard de toutes les contradictions des égoïsmes économiques, dont ces aberrations continuent d'être les meilleurs auxiliaires, et certainement les plus vivaces, parce que les plus absurdes.

## Depuis 12 ans...

« **F**IDELES à la mémoire des millions de victimes de la barbarie hitlérienne, nous jurons de ne jamais oublier les crimes commis par les assassins fascistes. »

Il y a douze ans — c'était le 20 mai 1949 — ce serment était prononcé au Cirque d'Hiver, à l'issue de la Journée Nationale constitutive du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme, pour la Paix.

Les garçons et les filles qui abordent aujourd'hui leur vie d'adultes étaient alors de tout jeunes enfants. A ceux-là, nés pendant la guerre, nous essayons d'offrir une enfance moins dure, nous efforçant d'atténuer les ultimes privations, détournant leurs yeux des horreurs accumulées pendant les années noires.

Deux millions d'enfants de moins de douze ans avaient, en Europe, payé de leur vie toute neuve, l'abominable aventure hitlérienne. Deux millions d'enfants dont le sacrifice, durant les années quarante à quarante-cinq fut comme la sanglante rançon de ceux qui ont aujourd'hui vingt ans.

Et voilà qu'avec le procès d'Adolf Eichmann, le phare de la justice projetée, depuis Jérusalem, une lumière nouvelle sur ce que fut l'entreprise hitlérienne d'asservissement et d'extermination des peuples.

Alors la jeune génération a le droit de savoir ce que fut le calvaire de ses aînés. Et la vérité rappelée, la jeunesse est en droit de nous demander ce que nous avons fait pour extirper le mal jusqu'à la racine.

Que ceux qui portent la responsabilité de l'impunité de la plupart des criminels nazis, du retour d'un grand nombre d'entre eux aux plus hautes fonctions dans certains pays et notamment en Allemagne Occidentale, sentent peser sur eux le regard accusateur de la jeunesse.

par  
**Charles PALANT**

Secrétaire général du M.R.A.F.



La manifestation devant le Mémorial en janvier 1960, contre la vague de croix gammées.

Et que celle-ci exige avec force le châtiement des assassins de ses deux millions de sœurs et frères massacrés avant d'avoir vécu.

Non, Adolf Eichmann n'est pas le seul coupable.

Et ce numéro spécial de « Droit et Liberté » apporte à ses lecteurs — jeunes et moins jeunes — un faisceau d'arguments et de preuves, rappelant qu'à la source du torrent de sang versé par les peuples victimes de l'agression hitlérienne il y avait l'ambition démesurée des expansionnistes allemands, dont les manifestations récentes d'irréductibilité constituent de graves menaces pour la paix en Europe et dans le monde.

Depuis douze ans que ce journal est le porte-parole du M.R.A.F., les avertissements n'ont pas manqué dans ses colonnes, contre les survivances du nazisme et les dangers de la reconstitution du militarisme allemand. Ni les appels à l'indispensable union pour y opposer toutes les forces pacifiques. Ni l'exaltation de chacune des étapes de no-

tre combat mené par les antiracistes contre les périls nés du néonazisme :

**1951** : conférence à l'Hôtel Moderne, où, sous la présidence de M<sup>e</sup> André Blumel, deux rapports sont présentés par le grand-rabbin Fucks et J.-M. Domenach ; peu après, une délégation comprenant Emile Kahn, Edmond Fleg, le rabbin Zaoui, le professeur Hadamard va porter à l'O.N.U., siégeant à Paris, la résolution adoptée...

**1954** : campagne contre la C.E.D.  
**Avril 1956** : délégation au Quai d'Orsay pour protester contre l'intégration des officiers S.S. dans la nouvelle Wehrmacht.

**Janvier 1957** : contre la nomination du général Speidel, large conférence à l'Hôtel Moderne, avec le président Lyon-Caen, Jacques Madanle, le regretté Emile Kahn, Albert Bayet, Mathilde Gabriel-Péri, le professeur Jankelevitch et Jacques Debû-Bridel. A l'appel de ces personnalités, une imposante manifestation eut lieu le 30 mars à l'Etoile.

Et qui ne se souvient des manifestations puissantes, qui lors de la vague de croix gammées, rassemblèrent, il y a un an, à l'initiative du M.R.A.F., des foules imposantes à Paris et dans toute la province.

Puisse ce numéro spécial de « Droit et Liberté » contribuer à un nouveau développement de notre inlassable combat contre les vestiges d'un passé maudit qu'il convient d'éclairer pour qu'il ne revienne jamais.

Dédié aux millions de martyrs de la barbarie nazie et destiné à l'édification de la jeunesse dont la présence massive à nos côtés est un gage de succès, il veut être un écho à l'appel de Goethe : « **Toujours plus de lumière !** » comme à la prière de Paul Eluard, qui pour les martyrs, avait écrit : « **Quand on ne tuera plus, ils seront bien vengés** ».

## Les nouveaux membres du Comité d'Honneur

Voici les personnalités qui ont bien voulu accepter de se joindre au Comité d'Honneur du M.R.A.P., et dont la liste a été ratifiée dans l'enthousiasme par le Conseil National :

- Vincent AURIOL**, ancien Président de la République Française.
- Paul ARRIGHI**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
- Roger BASTIDE**, professeur à la Sorbonne.
- Diomède CATROUX**, ancien ministre.
- Michel DROIT**, écrivain et journaliste.
- Henri FAURÉ**, président de la Ligue Française de l'Enseignement.
- Jules ISAAC**, historien, Inspecteur général honoraire de l'Instruction Publique.
- Charles-André JULIEN**, professeur à la Sorbonne.
- Alfred KASTLER**, professeur à la Sorbonne.
- Henri LEVY-BRUHL**, professeur à la Sorbonne.
- André MAUROIS**, de l'Académie Française.
- Etienne NOUVEAU**, dirigeant du Mouvement Ancien Combattant.
- Emmanuel ROBLES**, écrivain.
- Le général **Paul TUBERT**, ancien député-maire d'Alger.

## Réunions

### UN COLLOQUE D'ENSEIGNANTS A LILLE

Le Comité du M.R.A.P. de Lille a pris l'initiative d'un Colloque d'enseignants et éducateurs sur le racisme. Il aura lieu le 20 avril, à la Maison de l'Enseignement, 191, Bd de la Liberté, avec la participation de Mme **Olga WORMSER**, du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux.

### MEETINGS SUR L'AFFAIRE EICHMANN

Parmi les meetings en préparation sur l'affaire Eichmann et le nazisme, citons ceux de **Lille** (4 mai), de **Toulouse** (26 avril, salle Sénéchal, sous la présidence du pasteur Gaillard) où M<sup>e</sup> **SCHAPIRA** prendra la parole. A **Montreuil**, au cours de la soirée, organisée le 2 mai par le Comité de Vigilance, au cinéma « Normandie », et où sera projeté le film « Mein Kampf », le M.R.A.P. sera représenté par Roger Maria.

De nombreuses sociétés mutualistes juives organisent des conférences sur l'affaire Eichmann avec la participation d'orateurs du M.R.A.P.

### COMMEMORATION DU GHETTO DE VARSOVIE

Le Comité créé pour commémorer l'insurrection héroïque du Ghetto, organise une grande soirée à l'Alhambra, le mercredi 19 avril.

Cette soirée sera présidée par **Pierre PARAF**, vice-président du M.R.A.P.

A Bruxelles, une grande manifestation commémorative a été organisée le dimanche 16 avril, par la Fédération de la Jeu-

nesse Juive. Notre ami M<sup>r</sup> **Armand DY-MENSTAJN** y a pris la parole au nom du M.R.A.P., en présence de 1.200 personnes.

### AU CLUB AMITIE

Voici le programme d'avril du Club Amitié, le Club des jeunes antiracistes.

**5 avril** : « L'Etat d'Israël », conférence d'Eric Boiteux, membre du Club.

**12 avril** : « Le Music-Hall », présenté par Max Obadia, organisateur de spectacles.

**20 avril** : soirée au Théâtre de France : « Guerre et Poésie ».

**26 avril** : « L'écrivain devant les problèmes de son temps », conférence de **Pierre PARAF**, vice-président du M.R.A.P. (Les réunions ont lieu à 21 heures, au 120, rue Vieille-du-Temple. Métro : Filles du Calvaire.)

## Pierre PARAF, Vice-Président du M.R.A.P.

**Pierre PARAF**, qui vient d'être élu vice-président du M.R.A.P. est connu à la fois comme écrivain, journaliste, conférencier, et comme homme de cœur toujours prêt à apporter le concours de son chaleureux talent aux nobles causes de la liberté, de la fraternité, de la justice et de la paix.

Ecrivain, il est l'auteur de nombreux ouvrages, qui témoignent de l'ampleur de sa culture et de son intérêt pour les problèmes humains les plus variés.

Son œuvre littéraire lui a valu trois Prix de l'Académie Française, deux Prix de la Société des Gens de Lettres, le Prix Halpérine-Kaminsky de la meilleure traduction.

Journaliste, il collabore à de nombreux périodiques : « Les Lettres Françaises », « Les Nouvelles Littéraires », « Europe », « la Revue Politique et Parlementaire », il est directeur-rédacteur en chef des « Amitiés France-Israël ».

Directeur littéraire du quotidien « La République » de 1930 à 1939, il entra à la Radio en 1936. Jusqu'en 1939, et après la Libération, il a été éditorialiste quotidien, puis rédacteur en chef.

Conférencier, il a fait de nombreuses tournées en Suède, Norvège, Danemark, Tunisie, Israël, République Populaire Roumaine, République Populaire Bulgare et en Afrique Noire (à cinq reprises).

Engagé volontaire pendant la guerre de 1914-1918, officier pendant la seconde guerre mondiale, il était, dans la Résistance l'adjoint de Justin Godart, président du Front National de la zone sud, et rédacteur en chef du « Patriote » clandestin de Lyon. Ses services lui ont valu de hautes distinctions : officier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, Rosette de la Résistance, Médaille de la Libération danoise, etc... Il est vice-président des Résistants de la R.T.F.

C'est depuis plus de 30 ans qu'il mène le combat contre le racisme, militant activement dans les différentes organisations qui se consacrent à ce combat, et dont il souhaite l'étroite coopération.

Membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P. depuis sa fondation, il appartient à notre Bureau National depuis plusieurs années, ainsi qu'au Jury du Prix de la Fraternité. Il est superflu de rappeler à nos lecteurs la collaboration régulière, unanimement appréciée, qu'il apporte depuis longtemps à notre journal.

## Les débats du Conseil National

(SUITE DE LA PAGE UNE)

Le débat fut marqué notamment par les interventions du professeur **Marc-André Bloch** et **Belsie**, ainsi que de **Mme Ascoli**.

### LA JOURNEE NATIONALE REPORTEE A L'AUTOMNE

Entre autres décisions, le Conseil National a également reporté à l'automne la traditionnelle Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. En effet, diverses considérations pratiques ont amené les dirigeants à estimer que le mois d'octobre ou de novembre serait plus favorable à ces assises que mai ou juin. La Journée Nationale sera précédée par des conférences régionales.

### JULIEN AUBART NOUVEAU TRESORIER DU M.R.A.P.

Les problèmes financiers du M.R.A.P. firent l'objet d'un exposé de **Julien Aubart**. Peu après, **Julien Aubart** était élu trésorier du M.R.A.P., tandis que **Charles Palant** saluait l'action des deux précédents trésoriers, présents dans la salle, mais que des raisons de santé avaient obligés à renoncer à leurs fonctions : **S. Kornblut** et **Simon Arbitourer**.

**Joseph Creitz** attira ensuite l'attention sur la nécessité d'élargir la diffusion de « Droit et Liberté ».

### AU COMITE D'HONNEUR...

Puis, le Conseil National ratifia, dans l'enthousiasme, la nomination de quatorze nouvelles personnalités éminentes qui viendront compléter le Comité d'Honneur du M.R.A.P. Ainsi s'affirme l'influence croissante de notre Mouvement qui reçoit un soutien chaleureux dans les milieux les plus divers.

### L'ELECTION DE PIERRE PARAF

Enfin, **Charles Palant** informa le Conseil National que le Président **Lyon-Caen**, à qui il rendit un vibrant hommage, souhaitait, en raison de son âge et de sa santé, la désignation d'un vice-président qui coopérerait avec lui dans l'exercice de ses

fonctions. Il proposa, en accord avec le Président, que ce poste fût confié à **Pierre Paraf**.

C'est sous les applaudissements que **Pierre Paraf** fut élu, à l'unanimité vice-président du M.R.A.P.

Remerciant avec émotion le Conseil Na-



Pierre PARAF

tional de cette manifestation de confiance, **Pierre Paraf** conclut les débats en appelant tous les dirigeants et militants du M.R.A.P. à poursuivre hardiment et vigoureusement l'action antiraciste, avec l'appui de tous les démocrates, de tous les gens de cœur.

## Le carnet de DL

### NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de la petite **Sylvie**, fille de notre ami le Dr **VROCLANS**. Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et grands parents, et tous nos vœux de bonheur.

★

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de la petite **Pascale**, fille de notre ami **M. BITTAN**. Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

### MARIAGE

Nous apprenons le mariage de **Mlle Annie ROSENBLUM**, fille du président de la société « Kalliz » avec **M. René MOU TET**. Nous exprimons nos félicitations à nos amis **M. et Mme Rosenblum**, ainsi qu'aux jeunes époux, à qui nous adressons nos meilleurs vœux.

### NOS DEUILS

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès de **M. Maurice VANIKOFF**, qui consacrait sa vie, avec un dévouement sans bornes à la lutte contre l'antisémitisme, comme journaliste et comme historien.

Médaille militaire, croix de guerre 1914-1918, **Maurice Vanikoff** présidait la Fédération des Anciens Combattants et Volontaires Juifs, et participait activement aux activités du Comité de Liaison de la Résistance.

A maintes reprises, il nous avait fait bénéficier de ses recherches sur la période de l'occupation et sur les activités des groupes antisémites, recherches qui étayaient ses articles d'un style vigoureux et ses livres, dont le plus important est « De Rethondes à l'île d'Yeu », publié sous le pseudonyme de **Maurice Vanino**.

Sa campagne contre les « définitions » racistes et tendancieuses du petit Larousse lui avait valu des poursuites de la grande maison d'édition, qui devaient donner lieu prochainement à un procès.

C'est une perte irréparable pour la cause que nous défendons que celle de cet homme, tombé en plein combat.

A Madame **Vanikoff**, à toute sa famille nous exprimons nos sincères condoléances.

## SERVI-PRIX (LIBRE SERVICE)

4 boulevard Denain, PARIS Métro : Gare du Nord

CHEMISERIE — BONNETERIE LINGERIE — BAS, etc. Hommes — Femmes — Enfants

## LE MOIS DE LA CHEMISE PRIX CHOC

OUVERT TOUS LES JOURS sans interruption de 9 h. à 19 h.

## R. ENGIEL

Fabrique de Tricots et Articles Sport

38, rue du Caire — PARIS-2<sup>e</sup> Tél. : CEN. 99-29

### GRAND CHOIX D'ARTICLES :

simili-cuir, blousons nylon et plastique, mouchettes, teddy, herminettes et mouflons.

Grosse maille et jersey diminué

## HENRI ALEXANDRE

## CEUX QU'EMPORTE LE TRAIN...

## VERS L'ENFER D'EICHMANN

« En évoquant ces temps abominables, l'auteur nous rappelle que, même alors, toute humanité n'était pas bannie de ce monde. »

« DROIT ET LIBERTE » (mars 1961)

EN VENTE AU JOURNAL CONTRE REMBOURSEMENT : 8,70 NF

## EDITIONS DU SCORPION

1, rue Lobineau — PARIS-6<sup>e</sup> — Tél. : ODE 59-68

## VITRIFICATION de parquets

APPARTEMENTS — PROPRIETES — BUREAUX — MAGASINS —

POSE DE PARQUETS — RABOTAGE — PEINTURE —

- REVETEMENTS DE SOLS -

Travaux exécutés par spécialistes Déplacement en Seine, Seine-et-Oise Sans majoration de prix

Devis gratuit sans engagement

## BEMART

158, rue des Pyrénées - PARIS MEN 18-73

# De Jérusalem, Madeleine JACOB écrit à « Droit et Liberté » Premières impressions du procès Eichmann

**R**ENCONTRE internationale autour d'Eichmann dans le bruit, la cohue d'un début de congrès. Encore que « rencontre internationale » accolée au nom de ce misérable soit beaucoup trop grand pour lui. On éprouve quelque surprise, et nous pesons nos mots, à constater que tant de précautions sont prises pour en finir avec un tel monstre. Tout à l'heure, cependant que le Ministère Public développait des arguments réfutant ceux du Dr Servatius, Eichmann dormait. Confortablement installé dans son box de verre. Il dormait paisiblement comme si rien n'était dit dans cette salle susceptible de troubler sa conscience.

La conscience d'Eichmann ! Servatius ne va-t-il pas jusqu'à contester aux magistrats israéliens le droit de juger son client, pour la seule raison qu'ils ont peut-être souffert eux-mêmes ou souffert dans la personne des membres de leurs familles du fait d'Eichmann.

On n'en peut plus d'entendre ces voix posées, blanches, dissenter sur ce qu'il y a lieu ou ce qu'il n'y a pas lieu de considérer ou de ne pas considérer comme légal.

Ne venons-nous pas d'entendre une réplique comme celle-ci, de Servatius, voulant contester la validité de la lettre écrite à Buenos Aires et signée Eichmann acceptant d'être jugé par un tribunal israélien : « *Quand on se cache depuis 15 ans pour échapper à la justice il est douteux qu'on puisse soudain éprouver le désir de comparaître devant des juges dans un pays où vivent la plupart de ses victimes et qu'il doit certainement craindre le plus...* »

Nous eussions voulu être à même de vous donner au soir de cette première audience, au moment où, dans la cacophonie de la salle de presse, nos écouteurs à l'oreille qui nous permettent d'entendre ce qui se dit dans la salle que nous venons de quitter, où nous eussions voulu être à même de vous dire tout ce qui devait jaillir de tragique de ces premiers balbutiements de débats qu'on prévoit longs. Or l'atmosphère du procès est glacée. Glacée comme un congrès qui se déroulerait en Grande-Bretagne et qui traiterait d'un conflit international d'ordre économique. Vous voyez le ton ?

Pour nous sortir de cette torpeur où chacun sombre peu à peu, nous observons Eichmann. Si « korrekt », n'est-ce pas dans son box. Il écrit il y a une heure à peine, d'une main ferme, passait des notes au policier qui le garde, lequel s'en allait aussitôt porter le message à l'un des défenseurs. D'un geste large et lent, Eichmann a reposé son crayon, enlevé ses lunettes, croisé ses bras et s'est endormi.

Quelles visions alors nous submergent ? Nous revoyons ces camps visités après la Libération, nous voyons ces monticules de petits sabots d'enfants dans la salle attenante à la chambre à gaz ou au four crématoire. Des petites victimes d'Eichmann. Nous voyons surgir de nos souvenirs de chroniqueurs la silhouette des bourreaux qui furent jugés en France et dont tant, oui tant, sont vivants...

Or, nous sommes repris par le discours. A quoi bon prendre tant de peine

pour ne froisser personne, surtout pas le défenseur et ce qu'il représente en dehors d'Eichmann, pour expliquer les raisons qu'a Israël de considérer que la capture d'Eichmann, en quelque circonstance qu'elle se soit produite, n'est pas de nature à rendre la compétence d'Israël contestable.

On démêle très nettement une hargne, une rage froide exprimée par le défenseur, mais éprouvée au premier titre par l'accusé, d'être jugé par des hommes qui, si l'on peut dire, sont passés à côté des fourches d'Eichmann. Il y a là pour lui, sinon un sujet de méditation, au moins un sujet d'indignation.

Tant de formes respectées... Quelles formes respectait donc Eichmann pour l'entassement des juifs qu'il désignait à l'abattoir, dans les wagons à bestiaux. Quelles formes respectaient donc ceux qui obéissaient à ses ordres et écrasaient à coups de pelles les vieillards, les malades, les enfants ? Quelles formes respectait donc Eichmann, quand il ordonnait que toutes les femmes juives enceintes subissent un avortement à quelque

époque de la grossesse que ce soit, car il ne fallait pas qu'en enfant juif naquit ? Quelles formes respectait Eichmann quand il désignait celui-ci, celle-là, pour l'assassinat ? Quelles formes respectait-il lorsqu'il organisait avec tant de précision et d'enthousiasme les envois de gaz Zyklon destiné à être l'élément infaillible d'extermination ? Oui, en vérité quelles formes pour accomplir ces crimes en séries pour l'anéantissement de cinq millions de juifs ?

Tout ce protocole juridique, sans doute

respectable, nous apparaît comme hors de saison, même seize ans après la fuite du nazi Eichmann qui avait cru, son dernier mort juif livré au four crématoire, refaire sa vie bourgeoisement dans la quiétude de sa conscience.

Dans nos écouteurs plantés aux oreilles, nous percevons que l'audience est levée.

Cette ouverture du procès Eichmann n'a pas été celle que nous attendions.

Madeleine Jacob, qui rendit compte du procès de Nuremberg (1945-1946) suit pour Libération les débats du procès Eichmann.

CHAQUE JOUR DANS

## Libération

Le Quotidien républicain de Paris

LISEZ LE COMPTE RENDU DU « PROCES EICHMANN »

par Madeleine JACOB

## Après le temps du mépris

(Suite de la première page)

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix n'était pas habile à proposer, encore moins à imposer à ses adhérents une solution politique, une quelconque option.

Mais dès le début de la guerre, nous avons dénoncé avec véhémence toutes les pratiques qui mettaient en cause les valeurs humaines les plus essentielles : respect de l'homme, reconnaissance de la plénitude de son éminente dignité, à quelque race qu'il appartienne.

C'est donc sans réticence que nous entendons nous adresser à tous pour qu'au nom de nos grands principes, les droits de tous dans l'Algérie de demain soient respectés.

Quelle est la géopolitique en Algérie actuellement ?

Si, pendant très longtemps, les choses étaient simples dans leur tragique conséquence, la fin des combats, paradoxalement, fait surgir toutes les complexités du problème.

En effet, la guerre, avec ses schématisations sanglantes, laissait les deux camps face à face. D'une part, l'ensemble des musulmans menaient un combat héroïque et sans merci pour affirmer leur droit à la vie et à la dignité, soutenus moralement, et parfois pratiquement par une infime minorité d'Algériens de souche européenne. D'autre part, les « Européens » se défendaient, voulant retarder l'abolition de leurs privilèges et la fin de leur supériorité raciale.

Les événements de mai 1958 dans une certaine mesure ont bouleversé ce manichéisme.

Si le mot d'ordre, le slogan de la « fraternisation », pour certains politiques habiles ne correspondait qu'à une tactique, une mystification, par un choc en retour il a comporté en réalité certaines modifications dans la psychologie des uns et des autres, et dans la réalité immédiate, par une de ces ruses de l'histoire. Cette politique égalitariste n'a pas dépassé le niveau des intentions et des projets car la réalité prime toujours la fiction, elle a cependant bousculé les vieux schèmes.

L'évolution de la question algérienne sur le plan politique, la reconnaissance *de facto* de ce qu'on appelait naguère de façon péjorative les rebelles, bref l'approche du dénouement, autant de facteurs qui ont transformé le problème initial et simpliste des deux camps en présence. Examinons donc ce problème :

Du côté musulman :

un gouvernement provisoire qui proclame à la face du monde sa volonté : faire de l'Algérie une terre où chacun, selon son désir sincère de coopérer à la construction, sera un citoyen de plein exercice avec des droits imprescriptibles et inaliénables ;

un peuple qui a atrocement souffert de la guerre, de la violence raciale, du mépris séculaire ;

dans ce peuple, une jeunesse, qui au début des événements de 1954, naissait à la vie politique et qui par conséquent a mûri dans la souffrance, quand elle n'a pas payé son lourd tribut au conflit ;

donc une jeunesse témoin et acteur, qui revendique sa place au soleil et qui ne comprend pas toujours que l'on oublie déjà les martyrs pour proposer le dialogue, la réconciliation.

Du côté des Algériens non musulmans :

certains hommes excités prêts à tout, cherchant par le plastic à attiser la haine, ces ultras pour les appeler par leur nom, ayant choisi pour eux-mêmes, sans retour possible, « la valise ou le cercueil », et entraînant trop souvent à leurs côtés d'autres Algériens qui seront, eux, par la force des choses obligés de rester ;

des « libéraux » inquiets parce que suspects pour les uns et pour les autres, les musulmans s'interrogeant sur la sincérité de leur option, et les ultras les considérant comme traîtres à leur cause pour avoir rompu avec la solidarité raciale ;

la minorité juive, elle aussi inquiète sur son sort, malgré la déclaration apaisante du gouvernement provisoire parce que d'expériences tragiquement vécues elle sait que l'antisémitisme reste toujours l'alibi classique et l'exutoire ;

et puis, une masse d'hommes et de femmes désemparés, partagés entre l'attachement au passé et les nécessités de l'avenir, consciente et néanmoins anxieuse des transformations inévitables, désapprouvant les ultras et pas encore prête à admettre l'Algérie algérienne.

Car ces « Européens » de bonne foi dans leur immense majorité de même que l'ensemble des juifs doivent pouvoir vivre là-bas, leur intérêt les y oblige et leur vie également. Tout le monde en effet ne dispose pas de moyens considérables pour envisager le repli en métropole ou au Canada : sans parler du désir que chacun éprouve de vivre dans le pays de ses ancêtres et de ses morts.

**V**OILA donc rappelés quels sont les éléments si divers de ce peuple d'Algérie qui devra s'arranger pour vivre ensemble, en symbiose.

Tâche délicate pour le gouvernement de l'Algérie de demain mais qui sera facilitée dans la mesure où des hommes de bonne volonté et de cœur voudront sans immixtions dans les affaires intérieures aider au dégel d'abord, à la réconciliation ensuite.

N'ayant pas participé aux luttes, notre Mouvement ne peut être récusé pour motif de partialité. Nous devons être hardis et téméraires, prêts à trouver tous ceux qui peuvent servir ce pays à quelque camp qu'ils aient appartenu. Le jeune

dévoilé politique de Bab El Oued qui a si souvent servi de masse de manœuvres peut lui-même être récupéré ; quand il sera désaliéné, il comprendra que ses intérêts véritables le poussent vers ce peuple plutôt que vers les praticiens qui l'ont trop souvent mystifié.

Nous devons l'aider, et avec lui tous ceux qui ont été trompés, à réaliser que le temps du mépris est révolu sans retour, qu'il peut reprendre ou prendre sa place auprès de son frère musulman pour construire. Nous devons lui donner confiance en l'avenir.

Ce n'est pas sans conséquence que l'on mène la lutte pour l'émergence de l'homme algérien. Cette lutte débouche nécessairement sur la plus grande fraternité, celle qui exclut la conception partielle de l'homme, donc le racisme.

Pendant des années les Algériens dans les montagnes et dans les villes ont lutté pour le respect de leur dignité contre ceux qui morcelaient l'humanité pour la hiérarchiser en fonction de leur critère biologique dérisoire.

C'est le moment pour nous de leur dire que leur combat ne saurait comporter de nouvelles différenciations dans l'humain. Nous sommes sûrs d'être entendus.

Mais disons d'autre part, avec force que plus longtemps se poursuit la guerre, plus s'aggravera la tension, et plus ardue sera la réconciliation nécessaire. Seule, une négociation franche et sincère, sans arrière-pensées, avec ceux contre qui l'on se bat — sans préalable et sans autre objectif que de donner enfin au peuple algérien la possibilité de choisir son destin — peut ouvrir la voie à l'apaisement, à l'amitié franco-algérienne, à une véritable fraternité dans l'Algérie de demain.

Nous voulons de toutes nos forces que notre amour de l'homme soit contagieux, qu'il balaye toutes les rancunes, toutes les haines, tous les mépris.

### DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2<sup>e</sup>)

Tél. : GUT. 09-57

### Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7,50 NF

Abonnement de soutien : 15 NF.

ETRANGER

Un an : 12 NF

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 60 fr. et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 51, Bd du Jardin-Botanique, à Bruxelles. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux Gérante : S. BIANCHI.

## JULLIARD

### Jules ROY

### La

### guerre

### d'Algérie

Prix de la Fraternité

## JULLIARD